La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, LITTERAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

VOL. XXXVIII. EDITION QUOTIDIENNE. MONTREAL, B.-C., SAMEDI MATIN, 7 JUILLET 1866 No. 250.

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de
HELEN et WILLIAM BANSLEY, faisant affaires sous les nom et raison de H. & W. Bansley, de Québec, C. E., FAILLIS.

Les créanciers des faillis ci-dessus sont avertis qu'ils ont fait une cession de leurs biens et effets au soussignés, à qui ils sont requis de présenter leurs réclamations avec les pièces justificatives sous deux mois de cette date.

JOHN WHYTE,
Syndic.

Montréal, 12 juin 1866—231 ds

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de
ANDREW MASON, Arrimeur et Entrepreneur, de Montréal, C. E., FAILLI.

Les créanciers du failli ci-dessus sont avertis qu'il a fait une cession de ses biens et effets au soussigné, à qui ils sont requis de présenter leurs réclamations avec les pièces justificatives sous deux mois de cette date.

JOHN WHYTE,
Syndic.

Montréal, 13 juin 1866—231 ds

Acte concernant la faillite 1864.

Dans l'affaire de
SEBASTIEN CLEMENT dit LARIVIERE, de Montréal, C. E., FAILLI.

Une feuille de dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'au onzième jour de Juillet 1866.

JOHN WHYTE,
Syndic.

Montréal, 20 juin 1866—238 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
EDWARD HEARN BLACKLEY, de Montréal, FAILLI.

Les créanciers du failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, le Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de telles réclamations.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 22 juin 1866—239 ds

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de
LEVEY & MEYERS, FAILLIS.

Une feuille de dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'au quatorzième jour de Juillet 1866.

JAMES COURT,
Syndic.

Montréal, 21 juin 1866—239 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
LEVEY & MEYERS, FAILLIS.

Les créanciers des faillis sont notifiés de se réunir au Bureau de MM. COURT et MACINTOSH, Agents, en cette ville, LUNDI, le neuvième jour de Juillet prochain, à TROIS heures P. M., pour l'examen public des faillis et le règlement de leurs affaires en général.

JAMES COURT,
Syndic.

Montréal, 21 juin 1866—239 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
Dame ESTELLE MEYERS, épouse de SEBASTIAN GERSON, (duement séparée de lui quant aux biens), de Montréal, FAILLIE.

Les Créanciers de la faillie sont par le présent notifiés qu'elle a fait une cession de ses biens et effets, en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, le Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de telles réclamations.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 27 juin 1866. ds—244

Acte concernant la faillite, 1864

Province du Canada, }
District de Montréal. }

Dans la Cour Superieure.

Vendredi, le quinzième jour de juin mil huit cent soixante et-six.

Présent :
L'Honorable Juge SMITH.

No. 306.

LOUIS MARCHAND & al.,
Demandeurs,
vs.
CHARLES G. DAGG, commerçant, de la cité et du district de Montréal,
Défendeur.

Il est ordonné, sur motion des Demandeurs, qu'une assemblée des créanciers du dit Charles G. Dagg soit tenue dans la Salle des Faillites, pour les affaires en faillites, au Palais de Justice, en la cité de Montréal, MARDI, le DIXIEME jour de JUILLET prochain, à ONZE heures de l'avant-midi, pour là et alors donner leur avis touchant la nomination d'un syndic officiel aux affaires en faillite du dit Charles G. Dagg.

Par la Cour,
HUBERT, PAPINEAU & HONEY,
236 a P. C. S.

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de
EDWARD SPELLMAN, de Laprairie, C. E., FAILLI.

Les créanciers du failli ci-dessus sont avertis qu'il a fait une cession de ses biens et effets au soussigné, à qui ils sont requis de présenter leurs réclamations avec les pièces justificatives, sous deux mois de cette date.

JOHN WHYTE,
Syndic.

Montréal, 2 juillet 1866—247 ds

Acte concernant la faillite, 1864.

Dans l'affaire de
DAIGLE & GIARD, FAILLIS.

Une feuille de dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'au vingt-cinquième jour de Juillet courant.

JOHN PLIMSOLL,
Syndic Officiel.

Montréal, 5 juillet 1866—248 dsp

Société
de
CONSTRUCTION CANADIENNE
de
MONTREAL.

ARGENT A PRÊTER, par somme de $100 et plus, pour 5, 6, 7, 8, 9 ou 10 ans.

L. A. JETTÉ,
Sec-Trés.
No. 42, Rue St. Vincent.

Montréa, 15 juin 1866.—A qs 223

OXIGENATION ATMOSPHERIQUE
BREVETÉE AUX ÉTATS-UNIS,

Pour ôter les
DOULEURS DE TOUTE NATURE
LES
RHUMATISMES, ETC.,
Sans aucun remède ni souffrance

LES
FIEVRES INTERMITENTES
SONT ENLEVÉES EN 35 MINUTES.

LOUIS FOUILLOUX,
Inventeur de cette méthode extraordinaire qui produit des effets si merveilleux,

487, RUE CRAIG (A MONTREAL,) 487

Tous les jours, Dimanches et Fêtes exceptées.

Traitement à domicile.

15 juin 1866—232 a E c

Fabrique canadienne de Bandages

F. GROSS, Fabricant et Inventeur de Bandage à ressort élastique, et manufacturier d'Instruments de tout genre pour les difformités physiques, et travaillant le Cuivre, l'Acier et le Fer, 36, CARRE VICTORIA, Montréal.

LISTE DES ARTICLES TOUJOURS DISPONIBLES :

Bandages Herniaire et Ombilical de toute description.
Bandages suspensoirs et Ceintures de toute description.
Nouvelles Bretelles pour les Epaules et l'expansion de la Poitrine, pour Dames et Messieurs.
Bas élastiques en Coton, Fil et Soie.
Do pour préserver les chevilles, do
Do pour garantir le genoux, do
Sacs à Eponges, Bonnets pour Bains,
Supports de Londres, en drap ou cuir,
Béquilles invisibles pour la courbure de l'épine dorsale,
Instruments pour les jambes croches,
Béquilles faites à ordre,
Ressorts en acier de toute description.

— AUSSI : —

Un assortiment considérable de Seringues et autres ouvrages en gomme élastique, toujours disponibles, et une variété d'autres articles qu'il serait trop long de mentionner.

Toutes les réparations nécessaires aux articles susdits faites avec soin et à des prix modérés.

21 juin 1866—tm E

Dépôt Médical.

J. M. TURCOT & CIE
PHARMACEUTISTES,

Importateurs et détailleurs de Droguerie, Parfumerie, Médecines Patentées Françaises, Anglaises, Américaines, &c,

252—Rue Notre-Dame—252
VIS-A-VIS LA RUE ST. LAMBERT,
MONTRÉAL.

11 avril. 178

MAISON JACQUES-CARTIER.

Place Jacques-Cartier.

Cette magnifique maison, qui a l'avantage d'être située sur une des plus belles places de Montréal et au centre des affaires, vient d'être ouverte au public.

Elle contient 50 chambres garnies dans le dernier goût outre les chambres publiques, tels que Salons pour Dames et Messieurs.

Cet Hôtel offre donc aux voyageurs tous les avantages et toutes les commodités qu'ils ont droit d'exiger.

La table sera toujours abondamment fournie et le service fait avec la plus scrupuleuse régularité comme avec la plus grande politesse.

Le public en a la garantie dans mes services passés et en aura la conviction dans ceux que je lui offre pour l'avenir et que je le prie d'accepter.

JOS. BÉLIVEAU.

30 avril.—194

LA GALERIE
DES
CONTEMPORAINS.

La MAISON LIVERNOIS a l'honneur de présenter aux amateurs du pays tout entier cette œuvre grandiose à laquelle elle travaillait depuis 1864, avec le concours d'un certain nombre de personnes compétentes. Cette grande photographie comprend un groupe des hommes les plus distingués dans toutes les classes de la société. On y voit tous les Evêques actuels du pays et les principaux membres du clergé canadien, le Gouverneur-Général, les Ministres actuels de la Couronne, les Juges de toutes les Cours, les membres les plus notables des deux Chambres, &c, &c, &c.

La direction de la Maison Livernois espère que ce travail, l'un des plus grands qui ait paru, en ce genre, en ce pays, sera accueilli avec faveur et apprécié comme une œuvre patriotique, comme c'était la pensée du fondateur de cet établissement.

Le prix de chaque photographie est de $2.00. Des listes de souscription sont déposées chez les principaux Libraires et dans les bureaux de journaux de Montréal.

Québec, 26 mai 1866. 217 dm

MM. SANCER & FRÈRE

ONT le plaisir d'annoncer à leurs pratiques et au public en général que l'encouragement libéral que leur maison a rencontré leur a permis d'agrandir leur établissement et d'augmenter considérablement leur fonds de commerce.

Les MARCHANDS DE LA CAMPAGNE peuvent se procurer, outre un assortiment considérable de Ferronnerie, celui de Peintures, Huiles, Vitres, Vernis, Fer en barre, &c, &c.

Les OUVRIERS trouveront un assortiment considérable d'Outils des meilleures manufactures.

MM. SANCER & FRÈRE auront toujours en mains, pour les Familles, des Ustensils de Cuisine, Coutellerie, Argenterie électro-plaquée, Cabarets, Huiliers, &c., ainsi qu'un assortiment de Poêles de Cuisine à Charbon et à Bois.

La maison Sancer & Frère saisit cette occasion pour prouver sa profonde gratitude pour l'encouragement libéral qu'elle a reçu jusqu'ici et espère mériter la continuation de ce généreux encouragement par l'attention toute particulière qu'elle apportera aux commandes que l'on voudra bien lui confier.

19 mai—210

M. ZACHARIAS & Cie
217 et 219.
Rue Notre-Dame,
COIN DE LA RUE ST. GABRIEL,
MONTREAL.

M. Zacharias & Cie
FABRICANTS ET IMPORTATEURS
DE
CIGARES DE TOUTE SORTE,
DE
Tabac de première qualité,
DES
PIPES
D'ÉCUME DE MER,
DE BRUYÈRE, &c.
EN UN MOT
DE TOUS LES ARTICLES
APPARTENANT
A CETTE BRANCHE DE COMMERCE,
AUX
PRIX LES PLUS BAS
217 et 219,
Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

16 juin. 233—ak

BUREAU DE POSTE.

Montréal, 15 juin 1866.

Arrivée et Départ des Malles de Montréal.

MALLES.	DUE.	FERMÉ
Québec par bâteau à vapeur	. A M	6 30 P M
Québec par chemin de fer.	7.45 A M	7.00 P M
Route de la rive nord par terre	8.00 A M	1.30 P M
Sorel, Trois-Rivières, etc., par bateau-à-vapeur	7.00 A M	6.30 P M
Canada Ouest, convoi de jour [1]	10.45 P M	8.00 A M
Canada Ouest, convoi de nuit [2]	11.40 A M	7.00 P M
Laprairie	9.45 A M	2 30 P M
St. Jean, C. E., Napierville et Clarenceville	9.45 A M	7.45 A M 2.30 P M
New-York, Boston, Buffalo, Troy, etc	9.45 A M	2.30 P M
St Hyacinthe, Richmond et Island Pond [3]	6.45 A M 1.45 P M	6.00 A M 1.15 P M
Portland [4]	6.45 P M	7.00 P M
Chatauguay, Beauharnois et Huntingdon	11.00 A M 5.00 P M	6.00 A M
Lachine	9.15 A M 5.00 P M	6.00 A M 2.00 P M
St. Rémi, Hemmingford et Plattsburg	11.00 A M	2.00 P M
Chambly	11.00 A M	6.00 A M 3.00 P M
Longueuil	10.30 A M	2.00 P M
Contrecœur, Varennes et Verchères	....	2.00 P M
St. Laurent, St. Eustache, Ste. Rose, Ste. Thérère et St. Jérôme	6.30 A M 2.00 P M	7.00 A M 7.00 A M
Rigaud, Carillon, Grenville, et tous les bureaux sur la route d'Ottawa	5.00 P M	6.00 A M
Terrebonne, New Glasgow	5.00 P M	7.00 A M
St. Jean, N.-B., Halifax et Ile du P. E., via Portland tous les Mard. Jeudi et Sam	....	7.00 P M
Do via Boston, tous les quinze jours, par la ligne Cunard		

[1] Sacs du conducteur ouvert jusqu'à 8.50 a m
[2] do do do 8.50 p m
[3] do do do 1.40 p m
[4] do do do 8.00 p m

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Toutes les malles ci-dessus partent tous les jours excepté le dimanche.

Les boites à lettres des rues sont visitées à 10.30 a m., 1.30, 6, et 9 p. m. Le dimanche, à 9 p. m.

FRANCIS GEORGE,
AGENT, ETC.,
No. 2 UNION BUILDINGS, RUE ST. FRS. XAVIER,
Montreal.

Soins donnés aux affaires en faillite, Compromis ou Liquidations promptement réglés.

28 juin, ds243

A Vendre.

Cette BELLE PROPRIÉTÉ occupée par MM. LORGE et SWAIN, sur la Rue St. Laurent, Nos. 17 et 23, avec une MAISON en BRIQUES de première classe, en arrière, faisant face à la Rue St. Dominique.

Titre du Shérif.

L. O. HETU, N.P.,
No. 16, Petite Rue St. Jacques

15 juin. 232 c j k

REMEDES FRANÇAIS
EN VOGUE,

Vendus Paris, chez Grimault & Cie., Chimistes de Son Altesse Impériale le Prince Napoléon ; à New-York, chez J. M. Becker, 38, rue Walker ;
A MONTRÉAL, *chez Lyman, Clare & Cie., chez Devins & Cie.* ; A QUÉBEC, *chez J. Musson & Cie.*

PHOSPHATE DE FER,
Par Leras, Apothicaire et Docteur ès Arts, Paris

Cette nouvelle préparation de fer renferme tous les éléments des os et du sang, comme le fer dans un état liquide. D'après les observations faites dans les hôpitaux de Paris, et publiées dans le prospectus, elle est supérieure aux *Pilules de Vallet*, à la *Lactate* de fer, au fer réduit par l'hydrogène, ou aux Pilules ou au Sirop d'*Iodure de Fer*. Elle remédie promptement à la pâleur de la Consomption, aux maladies d'estomac, à la digestion pénible, à la pauvreté du sang, à la perte de la force et de l'appétit, à la menstruation difficile et à la leucorrhée. C'est un accessoire très-utile à l'usage de l'huile de foie de morue.

Plus d'Huile de Foie de Morue.

SIROP DE RAIFORT IODE,

GRIMAULT & CIE., Chimistes, Paris

D'après les certificats des médecins des hôpitaux de Paris, contenus dans le prospectus, et avec l'approbation de plusieurs académies, ce sirop est employé avec le plus grand succès à la place de l'*Huile de Foie de Morue*, à laquelle il est réellement supérieur. Il guérit les maladies de poitrine, les scrofules, les maladies lymphatiques, la chlorose, l'atonie des muscles et la perte de l'appétit ; il régénère la constitution en purifiant le sang, et est, en un mot, le plus grand dépuratif connu. Il ne fatigue jamais l'estomac et les intestins comme l'iodure de potasse et l'iodure de fer, et est administré avec le plus grand succès aux jeunes enfants sujets aux humeurs ou à l'obstruction des glandes. Le Dr. Cazenave, de l'Hôpital St Louis, Paris, le recommande particulièrement dans les maladies cutanées conjointement avec les pilules qui portent son nom.

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE,

GRIMAULT & CIE., Chimistes, Paris

D'après la formule du Dr. Corvisart, chevalier de la légion d'honneur, médecin de Sa Majesté l'Empereur des Français, la *Pepsine* est le suc gastrique lui-même, ou plutôt le principe digestif purifié, qui digère la nourriture dans l'estomac. Lorsque d'après différentes causes la quantité de fluide digestif est trop petite, les conséquences inévitables sont la mauvaise digestion, *gastritis gastralgia*, l'inflammation de l'enveloppe muqueuse de l'estomac et des intestins, la gastralagie, l'anemie, la faiblesse, et chez les femmes un dérangement général. L'*Elixir de Pepsine* qui a été approuvé par l'académie de médecine de Paris, guérit promptement toutes ces maladies et empêche le vomissement pendant la grossesse.

MALADIES DE POITRINE.

SIROP D'HYPOPHOSPHATE DE CHAUX,

GRIMAULT & CIE., Chimistes, Paris

Depuis des siècles les médecins et les savants ont cherché un remède pour la guérison des maladies de poitrine ; jusqu'ici tous leurs efforts ont été vains. De nouveaux ouvrages communiqués à l'académie de médecine, à Paris, et les expériences les plus sérieuses faites à l'hôpital de Brompton, Londres, spécialement pour le traitement de la Phthisie, prouvent que cette terrible maladie a trouvé un puissant spécifique dans le SIROP D'HYPOPHOSPHATE DE CHAUX lorsqu'il est arrivé à son dernier degré.

Les Toux, Rhumes, Catharre, Bronchites, Grippe, disparaissent immédiatement sous l'influence de ce Sirop et les personnes asthmatiques trouvent en lui un remède certain de guérison.

On recommande aux personnes malades de prendre en même temps les délicieuses PASTILLES PECTORALES de suc de laitue, et le LAUROSE de MM. GRIMAULT ET CIE. Cet excellent bon-bon est composé des deux substances de la matière médicale, les plus douces et en même temps les plus inoffensives, et ne contient pas d'opium

MM. Musson et Cie., Québec, ont été nommé Agents-Généraux pour le Canada ; MM. Lamplough et Campbell, Agents pour Montréal.

18 novembre 1865—60—aka

N. B.—Les prospectus, avec pleine information, sont envoyés par la malle à leur adresse. Les personnes de la campagne peuvent s'assurer sans délai ; des agents sont pour être nommés dans tout le Canada. Les applications pour agences doivent être adressées aux Agents Généraux

---

Magasin de Provisions et Clos de Bois de Construction,
No. 50 RUE ST.-PAUL.
(Voisin de l'Eglise Bonsecours.)

Le soussigné informe ses pratiques qu'il vient d'acheter à l'encan une partie du Fonds de Magasin de M. Adams, qu'il disposera à bas prix. De plus, en outre son CLOS à BOIS, il tient un MAGASIN de PROVISIONS où il aura constamment en mains—

Farine, Lard, Beurre, Avoine, Son, Gru, &c. Bois de Construction de toute qualité et de prix, Madriers, Planches, Bardeaux, Tringles, Lattes, Echelles, Dalles, Rames, &c

Il achetera toute espèce de produits dans sa branche de Commerce, et se chargera aussi de la vente des produits que l'on voudra bien lui confier.

De plus, sleighs, traîneaux, chaises, cuvettes sceaux, etc.

LEON HURTEAU.

9 mars—152

GRANDE EXCURSION
A la célèbre Rivière Saguenay et aux Bains de Mer à la Baie Murray, Cacouna et Tadousac.

A commencer de MARDI, le 19 courant, le magnifique steamer en fer MAGNET, Capitaine FAIRGRIEVE, laissera le Quai Napoléon tous les MARDIS et VENDREDIS matin, pendant la saison, à SEPT heures, pour la RIVIERE SAGUENAY et la BAIE DES HA ! HA ! arrêtant à la Baie Murray, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

En prenant ce steamer à Québec, le touriste et le malade jouiront de la brise rafraîchissante et salutaire et de la scène pittoresque du bas du fleuve, et éviteront le trouble du transbordement, vu que ce steamer se rend en droite ligne à la Baie Murray, Rivière-du-Loup, Tadoussac et la Baie des Ha ! Ha !

On ne souffrira aucune dépense ou aucun inconvénient en changeant de bateau à Québec ; les steamers seront toujours amenés l'un près de l'autre.

Ce magnifique steamer est très étanche, d'une grande force, possède tout ce qui est nécessaire pour la sûreté, et est reconnu comme un des meilleurs bateaux que portent les flots. Il est garni de cabines spacieuses, meublées avec tout le confort possible, et sous tous les rapports ne le cède à aucun autre vaisseau canadien.

On peut se procurer des billets de retour et toute autre information en s'adressant à D. McLEAN, aux Hôtels et au Bureau, 21, Grande Rue St. Jacques.

ALEX. MILLOY,
Agent.

Montréal, 18 juin 1866—235 dmk

Compagnie du Richelieu.

—LIGNE de la MALLE ROYALE entre MONTREAL et QUEBEC, et Ligne Régulière entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres ports intermédiaires.

A partir de Mardi, le 1er Mai, et jusqu'à avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir :

Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, partira du Quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les LUNDIS MERCREDIS et VENDREDIS soirs à 7 heures précises, arrêtant, en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux Steamers Océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTREAL, Capt. R. Nelson, partira tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS soir à 7 heures précises, pour Québec, arrêtant, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. Jos. Duval partira du quai Jacques Cartier pour Trois-Rivières, tous les MARDIS et VENDREDIS, à deux (2) heures P. M. arrêtant en allant et revenant à Sorel, Maskinongé, Rivière du Loup, Yamachiche, Port St. François ; et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les DIMANCHES et MERCREDIS, à deux heures, P. M., arrêtant à Lanoraie. A son voyage de VENDREDI de Montreal il se rendra jusqu'à Champlain.

Le Vapeur MOUCHE A FEU, Capt. Evariste Laforce, voyagera sur les rivières St. François et Yamaska, en connection avec le Vapeur COLUMBIA, à Sorel.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Daveluy, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel, tous les MARDIS et VENDREDIS à trois heures, P. M., arrêtant en allant et revenant à Repentigny, Lavaltrie, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier ; et partira de Sorel tous les LUNDIS et JEUDIS à quatre heures, A. M.

Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les MARDIS et VENDREDIS, à trois heures, P. M., arrêtant en allant et revenant, à Verchères, Contrecœur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine St. Charles, St. Marc, Beloeil, St. Hilaire, et St. Mathias, et partira de Chambly, tous les SAMEDIS, à deux heures, P. M., et les MERCREDIS à midi pour Montréal

Le Vapeur Terrebonne, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier pour L'Assomption tous les LUNDIS, MARDIS, VENDREDIS et SAMEDIS, à 3 heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Boucherville, Varennes, St. Paul L'Ermite, et partira de L'Assomption tous les LUNDIS à 7 heures A. M, MARDIS à 5 heures A. M, JEUDIS à 8 heures A. M., et SAMEDIS à 6 heures A. M.

Le Vapeur L'ETOILE, Capt. P. E. Malhiot, partira du Quai Jacques-Cartier pour Terrebonne tous les LUNDIS et SAMEDIS, à 4 hs. p. m., et les MARDIS et VENDREDIS à 3 hs. p. m., arrêtant, en allant et revenant, à Bout-de-L'Ile, Lachenaie et partira de Terrebonne tous les LUNDIS à 7 heures A. M., MARDIS à 5 heures A. M, JEUDIS à 8 heures A. M., et SAMEDIS à 6 heures A. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un Connaissement spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de La Compagnie du Richelieu, No. 203 Rue des Commissaires.

J. B. LAMERE,
Agent-général.

Bureau de la Compagnie }
du Richelieu, }
Montréal, 30 avril 1866. } 194

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC.

1866. — *Arrangements d'Été.* — 1866.

Les Trains laissent maintenant la station Bonaventure comme suit :

POUR L'OUEST.

Express de jour pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ouest, à........ 9.05 A.M.
Express de nuit do do do... 9.00 P.M.
Train omnibus pour Kingston et les stations intermédiaires, à...... 7.00 A.M
Train omnibus pour la Pointe-Claire, Ste. Anne et Vaudreuil, à......... 5.15 P M
Trains pour Lachine, à 7.00 A.M., 9.00 A.M., 12.00 midi, *3.00 P.M., 5.00 P.M. et 6.30 P.M.
* Le train de 3.00 P.M. va à Plattsburg

POUR LE SUD ET L'EST.

Express par voie ferrée pour N.-York, Boston et toutes les places intermédiaires en rapport à St. Jean avec le chemin de fer central de Vermont, à Burlington avec le chemin de fer Rutland et Burlington et avec les bateaux-à-vapeur du lac Champlain pour le lac George, Saratoga, New-York, &c, à.......... 5.30 A.M.
Train omnibus pour Québec, Island Pond et stations intermédiaires.. . 7.00 A.M.
Express pour Boston et places intermédiaires, en rapport à St. Jean avec le chemin de fer central de Vermont.......... 8.30 A.M.
Express pour Québec et Portland...... 2.00 P.M.
Express par voie ferrée pour New-York, Boston et toutes les places intermédiaires, en rapport à St. Jean avec le chemin de fer central de Vermont à Burlington avec le chemin de fer Rutland et Burlington, et à Rouse's Point avec les stations du lac Champlain pour le lac George, Saratoga, New-York, &c, à........ 3.30 P.M.
Express de nuit pour Trois-Rivières, Québec, Rivière-du-Loup et Portland, à.......... 10 10 P.M.

Chars-dortoir dans chaque convoi de nuit. Bagage marqué (*checked*).

Pour plus de détails et le temps de l'arrivée et du départ de tous les trains aux différentes stations, s'adresser au guichet, Station Bonaventure.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

2 juillet 1866—245

SI VOUS VOULEZ ÉPARGNER VOTRE ARGENT

Achetez un des REFRIGERANTS de MEILLEUR ET CIE., faits de bois sec, sain, fortement lié, avec ventilation combinée convenable, carbone agissant comme désinfectant, produisant une atmosphère froide, sèche et pure, sans humidité, sans condensation de moiteur et sans odeur de cire, etc. Telles sont les qualités que possèdent les Refrigérants que nous offrons au public à un prix qui ne nous donne qu'un léger bénéfice. GRANDEUR, 5 pieds.

MEILLEUR ET CIE.,
Manufacturiers.

DÉPOT DE POÊLES, 526, Rue Craig,
Près de la Place-d'Armes.

12 juin. 135

BUREAUX A LOUER.

TROIS BUREAUX à louer dans la Rue St. Vincent, dans le *Block Giraldi*. S'adresser au No 29, Rue des Commissaires.

20 janvier—110 S. GIRALDI.

CORPORATION DE MONTREAL

Bureau du Greffier de la Cité }
Hôtel-de-Ville, }
Montréal, 13 Avril 1866. }

SON HONNEUR LE MAIRE DE MONTREAL, HENRY STARNES, Ecuier, sera présent tous les jours, à l'Hôtel-de-Ville, depuis NEUF heures jusqu'à DIX heures et demie, A. M. pour la transaction des affaires municipales.

CHS GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

13 avril—183 tc e

AVIS PUBLIC.

Des soumissions pour l'achèvement et la décoration intérieure de l'Eglise de la Paroisse de l'Epiphanie, seront reçues par les Syndics de la dite paroisse, d'ici au HUIT de JUILLET prochain (1866.)

Les dits Syndics ne s'obligent pas d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire.

Les plan et devis sont déposés au Bureau de T. B. LEONARD, Ecuier, N. P., à l'Epiphanie.

Epiphanie, le 22 juin 1866—242 ti

Envois Americains, -- Escomptes

DÉPARTEMENT DES FINANCES.

Douane, Québec, 6 mars 1863.

IL est ordonné par l'Hon. Ministre des Finances que désormais des avis hebdomadaires soient publiés et fournis aux Collecteurs des Douanes, au sujet du taux de l'escompte alloué sur les envois américains, lequel doit être en proportion du prix de l'or, tel que représenté par l'Echange, à un taux égal à celui-ci — Ces avis doivent être publiés chaque samedi dans la Gazette du Canada."

R. S. M BOUCHETTE.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,
Douane, Ottawa, 30 juin 1866.

EN conformité à l'ordre susdit, avis est par le présent donné que l'escompte autorisé est déclaré être maintenant de 32 par cent, lequel percentage de réduction sera continué jusqu'au prochain avis hebdomadaire et s'appliquera à tous les achats faits aux Etats-Unis durant cette semaine.

245 R. S. M BOUCHETTE.

Vente par Autorité de Justice

Le SEIZE JUILLET prochain, à DIX heures du matin, en la demeure de JACQUES DUBUC, cultivateur de Chambly, seront vendus quatre immeubles situés en la paroisse de St. Joseph de Chambly, dépendant de la communauté qui a été entre le dit Jacques Dubuc et défunte Judith Chaunière.

1o Un EMPLACEMENT situé au Canton Chambly, contenant quarante-sept pieds de front sur cent quatre vingt-deux pieds et cinq pouces de profondeur, mesure anglaise, tenant d'un côté à Charles R. Lafontaine, Ecuyer, et d'autre côté à la rue Willott, avec une maison et autres bâtisses.

2o. Une TERRE située à l'est de la petite rivière de Montréal, contenant trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur, tenant d'un côté partie à Benoni Marier et partie à la terre ci-après décrite et d'autre côté partie à Antoine Marcille et partie au dit Jacques Dubuc, avec les bâtisses dessus érigées.

3o. Une TERRE située au même lieu, contenant trois arpents de front sur dix-neuf arpents et vingt-quatre pieds de profondeur, tenant d'un côté partie à la terre en dernier lieu décrite et partie au dit Benoni Marier et d'autre côté à la terre ci-après décrite, avec les bâtisses y érigées.

4o. Une TERRE située au même lieu, contenant trois arpents de front sur vingt-cinq arpents de profondeur, tenant d'un côté partie à Nazaire Marcille et d'autre côté à Joseph Gélineau, avec les bâtisses dessus construites.

Les conditions de la vente seront données le jour de la vente.

P. BERTRAND,
N. P.

St. Mathias, 26 juin 1866—243 ts a

PROVINCE DU CANADA, }
District de Montréal. }

Cour Superieure, Montreal.

No. 273.

Dans l'instance

Le MAIRE, les ECHEVINS et le CITOYENS de la Cité de Montréal,
Requérants en expropriation sur la Rue Notre-Dame.
ET
BENAIAH GIBB, Ecuyer, de la cité de Montréal dans le district de Montréal,
Propriétaire.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour la somme de cinq mille deux cent trente et un dollars et dix huit centins, prix et compensation de l'immeuble acquis par eux par voie d'expropriation forcée, et suivant le statut 27e et 28e Victoria, chapitre 60, et dont la description est comme suit, savoir : Un morceau de terre borné en front par la rue Notre Dame, du côté sud-est par Olivier Berthelet (Delle. Berthelet), du côté sud-ouest par T. P Barron, et en arrière par le restant de la propriété du dit Benaiah Gibb.

Et il a été ordonné que par un avis à être inséré deux fois par semaine pendant trois semaines consécutives dans deux papiers-nouvelles de cette cité de montréal, l'un en anglais et l'autre en français, toutes personnes ayant droit de former opposition sur tels deniers fussent appelées et notifiées et elles sont par les présentes appelées et notifiées d'avoir à le faire par écrit au Greffe de la dite Cour, dans les six jours qui suivront la dernière insertion du présent avis, pour être procédé sur icelles, suivant la loi.

HUBERT, PAPINEAU & HONEY,
P. C. S.

Bureau du Protonotaire, }
Montreal, 27 juin 1866. } 243

Violon ! Violon Violon !

M. JULES HONE, Elève du Conservatoire Royal de Bruxelles, classe de MM. LEONARD et FETIS, donnera des leçons de Violon et de Composition Musicale (Harmonie, Contrepoint et Fugue).

24 janv 22, Rue Bleury, Montréal.
a—113

Province du Canada, }
District de Montréal. }

Cour Superieure, Montreal.

No. 273.

Dans l'instance

Le MAIRE, les ECHEVINS et les CITOYENS de la cité de Montréal,
Requérants en expropriation sur la Rue Notre-Dame.
ET
OLIVIER BERTHELET, Ecuyer, de la cité de Montréal, légataire universel de sa sœur, Delle. Thérèse Berthelet, décédée, en son vivant *fille majeure* de la dite cité de Montréal,
Propriétaire.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Requérants ont déposé au Greffe de cette Cour la somme de neuf mille quatre cents quatre-vingt-neuf dollars et quatre-vingt-sept centins, prix et compensation de l'immeuble acquis par eux par voie d'expropriation forcée, et suivant le statut 27e et 28e Victoria, chapitre 60, et dont la description est comme suit, savoir : Un morceau de terre borné en front par la rue Notre-Dame, du côté nord est par Thomas Jenking, du côté sud-ouest par Benaiah Gibb, et en arrière par le restant de la propriété de Olivier Berthelet (Dlle Thérèse Berthelet.)

Et il a été ordonné que par un avis à être inséré deux fois par semaine pendant trois semaines consécutives dans deux papiers-nouvelles de cette Cité de Montréal, l'un en Anglais et l'autre en Français, toutes personnes ayant droit de former opposition sur tels deniers fussent appelées et notifiées et elles sont par les présentes appelées et notifiées d'avoir à le faire par écrit au Greffe de la dite Cour, dans les six jours qui suivront la dernière insertion du présent avis, pour être procédé sur icelles, suivant la loi.

HUBERT, PAPINEAU ET HONEY,
P. C. S.

Bureau du Protonotaire, }
Montréal, 19 juin 1866 } 243

Compagnie des Expéditeurs de Montréal et Ottawa.
(LIMITÉE)

POUR OTTAWA, SMITH'S FALLS
ET LES PORTS INTERMÉDIAIRES.

Le nouveau steamer *ALICE*, Capt. P. ROBILLARD, partira pour les ports susdits tous les MARDIS SOIRS, pendant la saison, à SIX heures.

Fret au plus bas prix.

S'adresser à
ISAAC BONNER,
Agent,
85, Rue Commune,
Bassin du Canal.

23 juin—238 a j

Maison du Gouvernement,

Ottawa, Mercredi, 6 juin 1866.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNERAL EN CONSEIL.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de mettre devant le Conseil un Memorandum, recommandant que les Pois, l'Orge et l'Avoine de même que la Pétrole qui ont payé des péages complets à travers le canal Welland soient permis de passer par les Canaux du St. Laurent, Ottawa et Chambly exempts de péages.

Il a plu à Son Excellence en Conseil sur la recommandation ci-dessus et par en vertu de l'autorité donnée et conférée par la 85me Section du 28me Chapitre, Statuts Consolidés du Canada d'ordonner et il est par le présent ordonné que le depuis et après le Vingtième jour de juin courant, les Pois, Orge, Avoine et le Pétroie qui ont payé des péages complets sur le Canal Welland, soient et sont par les présentes alloués à passer franc de port à travers les Canaux du St. Laurent, Bideau et Ottawa, les Ecluses de Ste. Anne et le Canal Chambly.

W. H. LEE,
Greffier du Conseil Exécutif.

6 juin—249 ti

Dispensaire de la Cité,
COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. LAMBERT

WOLFRED D. E. NELSON & CIE, Chimistes Dispensateurs, informe les citoyens de Montréal et du voisinage, qu'ils ont ouvert une pharmacie.

Ils espèrent, par la plus stricte attention *personnelle* (si nécessaire pour l'exactitude de la dispensation) obtenir leur patronage, et ils feront tout en leur pouvoir pour le mériter.

On peut être certain que les préparations chimiques et pharmaceutiques, exécutées scrupuleusement d'après les directions de la Pharmacopée Anglaise, et les drogues prises chez les importateurs les plus respectables, seront originales et de la première qualité.

WOLFRED D. E. NELSON,
Licencié du Collége des Médecins et des Chirurgiens.
J. GUSTAVE LAVIOLETTE.

10 avril—169 a k b

BIEN-FONDS.

Sera vendu par encan public, au Palais de Justice, dans la cité de Montréal, JEUDI, le DOUZIEME jour de Juillet courant, ce LOT important près de l'ECLUSE ST. GABRIEL du Canal Lachine, appartenant à la succession de

JACOB DEWITT,

mesurant environ deux cent pieds en avant et en arrière, sur la profondeur que l'on peut trouver entre le sentier de hâlage et le *tail-race* en arrière, avec une excellente MANUFACTURE en PIERRE et en BRIQUE, couverte en ardoise, à deux étages sur le devant et à trois étages en arrière, de soixante pieds de front sur trente pieds de profondeur.

Vente à DIX heures.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 2 juillet—246 l

Couvent de Villa-Anna.

Distribution des prix au Couvent de Lachine, le 10 Juillet, à 8½ h A. M.

Les parents et les amis de l'éducation sont respectueusement invités à y assister.

2 juillet—245

La Minerve.

SAMEDI MATIN, 7 JUILLET, 1866.

Télégrammes Privés

A *LA MINERVE.*

Ottawa, 6 juillet.

Le sentiment en faveur des changements proposés dans le tarif gagne rapidement du terrain.

Le projet rencontre si bien les intérêts de l'agriculture, que l'on est assuré du support des membres des comtés agricoles.

La délégation de Montréal a eu une autre entrevue avec l'Hon. M. Galt, qui ne leur a fait aucune concession. Il n'a pas voulu consentir à réduire des droits sur les objets importés.

On pense que son projet d'émission de billets va être fortement opposé.

Quelques députations sont retournées découragées.

L'enquête sur les dommages de l'expédition féniane dans les townships de l'Est n'est pas encore terminée; mais on pense que les dommages vont se monter à $15,000.

Voici les estimations de la milice pour l'année finissant le 30 juin 1867 :

Salaire des Départements et Contingents	$ 92,880
Compensation pour accidents pendant l'exercice	2,000
Munitions	30,000
Ecoles Militaires	100,000
Loyer d'arsenaux et salaires des gardiens	281,000
Paie de seize Majors de Brigade	19,000
Salles d'exercices converables, arsenaux	100,000
Montant du gouvernement impérial pour magasin	45,000
Loyer de 820 bâtisses pour magasins militaires à London, Toronto et Kingston	20,000
Compensation pour les pensionnaires à la place de l'octroi de terres	10,000
Pour service général de milice	734,300
Total	$1,560,900

PARLEMENT PROVINCIAL.

Rapport télégraphique du soir expédié spécialement à LA MINERVE.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Ottawa, 6 juillet.

L'orateur lit une lettre de M. J. B. Daoust résignant son siége en Parlement, comme représentant du comté des Deux-Montagnes.

Les bills suivants sont lus pour la 1ere fois :

L'Hon. M. Cauchon,—Pour amender l'acte d'incorporation des pilotes à Québec et plus bas.

L'Hon. J. A. McDonald,—Pour incorporer la société ecclésiastique de St. Jean, diocèse de Kingston.

L'Hon M. Cartier,—Pour amender la loi sur les aggressions hostiles.

Les bills suivants sont lus pour la troisième fois :

M. Bellerose,—Pour la construction des églises.

Les bills suivent ont été rapportés du comité pour la seconde lecture :

L'Hon. M. Cartier,—Pour la Cour du Banc de la Reine.

On entend la seconde lecture du bill pour diviser Beauharnois en une nouvelle municipalité devant s'appeler Ste. Etienne de Beauharnois.

Télégrammes Privés.

(*Dépêches parlementaires de nuit expédiées à* LA MINERVE.)

Ottawa, 6 juillet.

Cet après midi, M. Brown a observé que, sur les considérations du tarif, soumises hier soir, il avait remarqué plusieurs changements, que le discours du budget ne lui avait pas appris, et ce fait, joint à celui que les estimés supplémentaires n'avaient pas encore été soumis, était une justification suffisante de l'opposition qui a demandé, hier, que l'on remit la considération du projet financier jusqu'à ce que tous ses détails fussent mis devant la chambre. Il vaudrait mieux aussi que les estimés supplémentaires fussent soumis auparavant.

M. GALT a répondu que la chambre avait été mise au courant des principaux traits du projet, et que l'on n'avait fait dans les résolutions aucun autre changement que la différence apparente relative à quelques articles, causée par le rapport infidèle de son discours, dont il n'avait pas eu le temps de voir les revises; que ce qu'il a dit alors est ce qui se trouve encore aujourd'hui dans les resolutions.

Néanmoins, il est prêt à condescendre aux désirs de M. Brown et de remettre cette discussion à mardi.

M. HOLTON pense que les financiers ont bien soutenu M. Brown dans cette question. Il pense qu'il sera plus facile de discuter la question, quand M. Galt aura exposé les Estimés supplémentaires et fait connaître quels changements définitifs il va faire subir à son plan.

M. GALT.—Je ne leur ai fait subir aucun changement.

M. HOLTON.—Je n'ai pas entendu M. Galt, dans son discours du budget, dire que le cuir à semelle serait admis en franchise et qu'il abolirait les droits *ad valorem* sur le tabac. J'ai compris que M. Galt avait dit qu'il n'avait pas l'intention d'augmenter les droits sur le tabac. J'ai remarqué plusieurs autres changements importants dans les résolutions.

M. GALT.—Je n'ai pas dit cela. Les rapporteurs ont fait une erreur bien naturelle en rapportant mes paroles.

M. BROWN a demandé quand la cédule de la distribution des nouveaux siéges en Haut-Canada en connexion avec les législatures locales serait soumise. Le pays attend avec anxiété le complet développement.

M. J. A. MCDONALD.—Cette cédule sera produite sous peu.

M. MAKENZIE a insisté sur la production de la cédule, parce qu'en autant que les nouveaux siéges électoraux seraient repartis d'une certaine manière, il modifierait ses vues sur le projet. Si l'esquisse qui en a été publiée est exacte, on doit la juger très défavorablement.

M. J. A. MCDONALD.—La constitution locale n'a aucune connexion avec la distribution des siéges et l'on peut discuter cette distribution séparément ce soir.

On a repris, à 8½ h., ce soir, la considération des Estimés; mais, comme on manquait de copies et qu'il faisait horriblement chaud, la Chambre a décidé d'ajourner.

Voici les items les plus importants :

Pour compléter les bâtisses d'Ottawa	$500,000
Pour la résidence du Gouverneur	25,000
Pour compléter la prison de réforme de réforme de St. Vincent-de-Paul	56,000
Pour un hôpital de marine à Québec	6,000
Pour une prison aux Iles Manitoulines	5,000

On doit prendre sur les fonds pour les bâtisses et les jurés les sommes suivantes :

Prison dans le District de St. François	$5,000
Palais de Justice et prison dans les Iles de la Magdeleine	32,000
Idem de Ste Scholastique	1,500
Pris sur le fond des Ecoles Normales pour la maison du gouvernement à Montréal	8,000
Chemins de colonisation du Haut-Canada	50,000
Idem Bas-Canada	50,000
Pour compléter le chemin militaire de Matapediac	9,000
Idem, chemin mil. de Monck	10,000
Service de remorquage entre Montréal et Kingston	12,500
Maison de la Trinite, Québec	45,536
Idem Montréal	27,719
Pêcheries, y compris les primes	25,000
Dépenses imprévues	60,000
Indemnités seigneuriales aux Townships	40,000
Police secrète	100,000
Réclamations municipales du Bas-Canada	35,000
Perception du Revenu	1,508,103
Ces nouveaux estimés font en tout	2,973,103
Et joints aux premiers donnent un total de	4,936,162

LA VALLEE DE L'OTTAWA.

Pays ignoré; ses ressources.—Belles Vallées de l'Outaouais.—Flombagine, crinoline, chutes et WATERFALLS.—*Préparatifs d'expédition et départ.—Le trou du Diable.—Danse, air frais, whist et bon repas.—Chûte des Chats.—Madawaska.—Moulins et discours.—Marbre.—Bals.—Soumission féminime.—Canadiens-Français et Catholiques; Cadieux; Equipage C. F.; Curé Canadien.—Comptoir de la Compagnie de la Baie d'Hudson.—Hommes de chantiers Canadiens-Français en procession.—Froideur des Irlandais—Retour.—Heureux résultats.—Conversions politiques; l'Enfant Terrible.*

On dit toujours que c'est son pays qu'on connait le moins. Et l'on peut ajouter que souvent les plus ignorants sur cette question sont ceux qui en parlent le plus, et parmi ceux-ci on peut placer au premier rang les membres de la législature et les journalistes.

Tandis que nous allons chercher, dans l'histoire étrangère, des exemples de courage, de patriotisme, nous oublions que l'histoire du Canada est la plus riche qu'il soit au monde en exemples dignes d'être transmis à la postérité. Pareillement, les touristes, vrais ou faux, se donnent un trouble extraordinaire pour rechercher des paysages qui ne valent pas, pour la grandeur et la beauté, ceux qu'ils trouveraient à quelques pas de leur résidence.

Dans un ordre de choses plus grave et plus sérieux, nous trouvons que des hommes forts et vigoureux, pleins d'avenir, s'en vont porter tout cela à l'étranger, dans le but d'y trouver la richesse, quand ils avaient, en Canada, tout ce qui peut contribuer le plus sérieusement à la prospérité d'un pays: la terre, les moyens d'industrie, la navigation, le bois, les mines. C'est toujours l'histoire du chien qui lâche la proie pour l'ombre.

C'est parce que l'on ne connait pas notre pays, qu'on n'apprécie pas davantage sa richesse et l'importance de son avenir. Si tout le monde possédait des renseignements complets sur toutes les ressources que renferme le Canada, on l'aimerait mieux, et l'on travaillerait avec plus de courage encore et plus d'espoir à l'accélération de ses progrès.

Pour cela, les livres ont bien leur avantage. Il y a, sur notre pays en général et les différentes parties de notre territoire en particulier, des ouvrages très précieux, des compilations extrêmement soignées, des rapports d'une exactitude qui ne laisse rien à désirer. Mais encore faut-il avoir le courage de parcourir tous ces ouvrages, de les comparer, de les étudier avec assez de soin pour réunir ensemble, dans la mémoire, les renseignements qu'ils nous donnent, et se faire une idée complète du territoire auquel il se rapporte. Puis souvent, on n'a pas même une idée de l'importance des études que l'on devrait faire; on ne comprend pas la nécessité de faire ces études; notre attention n'a pas été attirée d'avance vers ce sujet.

Un des meilleurs moyens de vaincre cette difficulté et de passer ce rubicon de la science géographique, c'est de voyager. Ce n'est pas qu'en traversant une contrée, on voie de suite tout ce qu'il est permis d'y voir, et qu'on puisse, dans un passage rapide, se faire une idée complète et exacte de sa population, de sa richesse, de son importance, de sa position actuelle et de son avenir. Mais, du moins, son nom nous est devenu plus familier, et éveille en nous quelques souvenirs; on en parle et l'on en entend parler avec intérêt. On n'a pas tout vu en passant, mais on connait les points principaux du territoire qu'on a parcouru, et l'on groupe autour de jalons, tous les renseignements que l'on peut recueillir d'une autre manière.

Parmi les plus vastes, les plus riches parties de notre territoire, il faut mettre la vallée de l'Ottawa; nous pouvons ajouter aussi qu'elle est la plus ignorée. Comment croire qu'il peut aujourd'hui y avoir des établissements à cent cinquante lieues du fleuve.

Ceux surtout qui habitent le nord du St. Laurent en bas de Montréal comprendront difficilement que la colonisation ait pu pénétrer si loin dans le nord, avec d'aussi grands obstacles à la navigation et au transport des marchandises, et, pouvons nous ajouter, lorsque les terres sans être precisément d'une mauvaise qualité, sont loin de valoir les fertiles alluvions qui bordent le fleuve.

C'est là un des prodiges du commerce de bois. La contrée de l'Ottawa est la plus riche, en bois de charpente et de sciage de première qualité, qu'il y ait au monde. D'immenses capitaux ont été jetés, depuis très longtemps, dans cette exploitation. Les profits ont attiré d'autres capitaux, avec la population qui suit toujours le capital et le travail.

Mais avec tout cela, la contrée de l'Ottawa est peu connue, ou plutôt, tout en faisant profession de la connaitre, le public n'en possède qu'une très fausse idée. On est généralement sous l'impression que l'Outaouais, encore aujourd'hui, n'est parcouru que par les canots des chasseurs et des hommes de chantiers. Souvent, on a entendu les récits des nombreux voyageurs qui ont parcouru tout ce cours d'eau à l'époque où aucune habitation ne s'élevait sur ses bords, et l'on croit que rien n'a changé depuis cette époque. Ce côté légendaire est celui qui a le premier servi à désigner plusieurs parties de notre pays, et l'impression qui en est résultée dure encore. On délaisse le côté pratique pour les histoires du temps passé. Qui pourra jamais croire qu'à dix arpents du tombeau de Cadieux, un bateau arrête deux fois par jour, et qu'on est en train d'exploiter une riche mine de plombagine qui couvre tout le voisinage? Comment se faire à l'idée des crinolines et des *waterfalls*, en face des autres chûtes, très belles aussi, des Chats, des Allumettes, du Calumet et des Joachims? C'est pourtant ce que pourront voir tous ceux qui auront la bonne idée de suivre jusqu'à son extrémité, les bateaux à vapeur de l'*Union forwarding Company*.

C'est ce que viennent de faire une trentaine de députés, une demi douzaine de journalistes, accompagnés de plusieurs citoyens d'Ottawa et de quelques dames élégantes de la capitale.

PREPARATIFS DU DEPART.

Il y a quelques jours, la bonne nouvelle se répandit, dans la tranquille cite d'Ottawa, que les représentants de la localités étaient à organiser un voyage dans le haut de la *Rivière qui vient de loin*, comme l'appelaient autrefois, dans leur langage expressif, les indigènes du pays.

L'auteur de ces lignes ne fut pas le dernier à se réjouir de cette bonne nouvelle. Voir de ses yeux toutes ces célèbres localités, parcourir, dans la plus grande partie de son cours, une des plus belles rivières du Canada,—ce qui n'est pas peu dire pour nous qui avons tant de belles rivières—faire, en nombreuse et très agréable compagnie, un voyage aussi long et aussi plein d'agrément, c'était plus qu'il n'en fallait pour contenter tous les touristes, tous les amis de la légende et de l'histoire, tous les curieux et les sportsmen, tous les gourmets de paysages riches, grands et variés, tous ceux qui portent intérêt au commerce de bois, cette grande richesse du présent et la colonisation, cette richesse plus grande encore de l'avenir.

Le comité chargé d'organiser cette expédition avait pour président M. Currier, le député de la cité d'Ottawa, et pour secrétaire M. G. H. Perry, Ingénieur Civil, connu par la part importante qu'il a prise dans l'exploration de l'Ottawa et dans la construction des différents travaux destinés à favoriser le passage du bois dans les rapides nombreux qui interceptent si fréquemment la navigation de ce splendide cours d'eau.

On proposait aux députés d'ajourner depuis jeudi dernier jusqu'à mardi. Vendredi se trouvant un jour de fête légal, la chambre ne pouvait siéger ce jour-là. Samedi se trouvant le jour ordinaire de congé de la législature, on ne s'exposait à perdre, en réalité, que la journée de lundi. La majorité se prêta d'emblée à ce projet.

D'un autre côté, l'organisation de l'excursion avait pleinement réussi, et tout était prêt pour le départ.

DEPART ET EXPLORATION.

C'est vendredi que nous laissâmes la capitale, à six heures. Le temps était superbe: le soleil, à mesure qu'il s'élevait sur l'horison, chassait devant lui les nuages et les brouillards; une légère brise rafraichissait la température, et tout faisait présager une journée magnifique. Cet espoir ne fut pas trompé. Il fallait se rendre à Aylmer en voiture. Cette route est très agréable à parcourir. D'abord, on traverse en tête de la rivière au pied des chûtes de la Chaudière, où l'on ne manque pas d'admirer d'un côté, ce qu'on appelle véritablement "la Chaudière" et près de la rive bas-canadienne, ce qu'on appelle le *Trou du Diable*, où un volume d'eau considérable vient s'engouffrer dans un précipice dont on n'a jamais retrouvé l'autre issue. Ce phénomène d'absorption est très-singulier, et les théories ne manquent pas pour l'expliquer. On dit que des objets tombés dans cet abime ont été retrouvés dans la rivière Gatineau. Nous ne garantissons pas le fait, et nous laissons aux savants le soin de rechercher l'issue inférieure du *Trou du Diable*.

La campagne est très-belle de Hull à Aylmer; les terres sont bonnes, bien cultivées; les maisons et dépendances indiquent également beaucoup d'aisance parmi les habitants.

Aylmer est un village de 1,800 âmes; il est également le chef-lieu du district du même nom qui comprend les comtés d'Ottawa et de Pontiac. Il y a là un palais de justice, un couvent, et un bon nombre de commerçants. L'*Aylmer Times* est chargé de porter les bonnes nouvelles dans cette localité.

Nous fûmes reçus par une compagnie de volontaires qui, rangée sur deux lignes, bordait l'entrée du vapeur. Nous avons rarement vu un corps de volontaires avoir une aussi belle apparence. Tous les hommes sont grands, bien faits, avec des figures martiales, manœuvrant avec beaucoup de précision. Toute la compagnie devait nous escorter jusqu'au pied des rapides des Chats, sur une distance de 29 milles. Nous montâmes sur le vapeur *Ann Sisson*. Tous ces vaisseaux de la compagnie de l'Union sont assez grands et très-confortables, sans arriver, cependant, au luxe que nous trouvons partout sur le St. Laurent. Ne voyageant que de jour, ils n'ont qu'un nombre de cabines très-limité. La salle à diner sert, en même temps, de salon. Elle est assez vaste pour contenir une quarantaine de personnes à table, et pour qu'on y danse des rondes très-enthousiastes. Les quadrilles se dansent de préférence sur le premier pont. Ce moyen d'utiliser les logements dans les vapeurs nous a été fourni par l'expérience de la récente excursion.

Après que l'air frais de la rivière, la danse et le whist eurent un peu aiguisé l'appétit des passagers, le déjeuner fut servi. Nous pouvons recommander la cuisine de la Compagnie de l'Union. Elle est d'une succulence qui n'a que peu d'égales.

Sur la route, nous trouvons le fort Coulonge, où nous sommes l'objet d'une démonstration toute militaire. Une cinquante d'hommes armés de fusils se trouvent sur le quai, et nous saluent aussi bruyamment que sincèrement. La distance est de 29 milles, d'Aylmer aux Chats. Nous arrivons à ce dernier endroit à 11¼ heures. Nous faisons halte pendant près d'une heure, attendant les voitures qui doivent nous transporter à Unionville, en haut des rapides.

Nous profitâmes du temps dont nous pouvions disposer pour visiter un peu la localité.

Disons d'abord que les Chûtes des Chats sont les plus belles qu'il y ait dans notre pays. En cet endroit, la rivière s'élargit considérablement jusqu'à former une lac qu'on appelle le lac des Chats. Cet élargissement se prolonge en bas et en haut de la chûte, qui se trouve divisée en sept parties différentes. La différence du niveau est d'environ 50 pieds, et tombe d'aplomb, après une succession de rapides d'un mille, au débarcadère. On se trouve ainsi tout entouré de chûtes, dont les unes, vues à travers l'obscurité de la forêt, revêtent un aspect très-étrange. Au milieu des bouillonnements terribles produits par cette énorme masse d'eau se trouvent des amas considérables de billots empilés les uns sur les autres, *djammés*, comme disent les hommes du métier.

On se rend à Unionville par un chemin ferré, où les chars sont tirés par les chevaux. Ce mode de locomotion, dont l'entretien coûte très-peu, est fort commode. Deux chevaux sont attelés à un char qui peut contenir trente personnes. Le chemin a trois milles de long, et traverse plusieurs savanes au-dessus desquelles, au moyen de troncs d'arbres superposées, on l'a élevé de trente ou quarante pieds. Ailleurs, ce sont des rochers qu'il a fallu miner. Après ce premier portage, nous reprenons la navigation à vapeur. C'est l'*Oregon* qui est chargé de nous conduire jusqu'au Portage-du-fort. Nous arrivons à Arnprior, très-joli village, d'environ 800 âmes, situé à l'embouchure de la rivière Madawaska. Cet établissement fut fondé en 1821 par le grand chef McNab, et en 1851, il devint la propriété de M. D. McLachlan, ancien député du comté de Renfrew. Il possède, en cet endroit, une magnifique résidence, qui fut honorée de la visite du Prince de Galles lors du voyage de Son Altesse en Canada.

La rivière Madawaska, sur une longueur de 200 milles, arrose un territoire d'environ 4,100 milles carrés. Elle est bordée de magnifiques forêts de pins, que l'on exploite en grand, et qui alimentent plusieurs moulins construits très-avantageusement sur ses bords.

Au village même d'Arnprior, nous avons visité un établissement de ce genre, qu'on nous a dit être un des plus complets du continent. On y compte soixante scies en mouvement, qui peuvent réduire en planches, environ 450 billots par jour. Le nombre des hommes employés est de 42. Ce moulin appartient à M. McLachlan.

PREMIER BANQUET.

Les habitants d'Arnprior ont montré, en cette occasion, beaucoup de cordialité et de générosité. Des voitures étaient sur le quai, nous attendant pour nous conduire à un lunch splendide, servi sous une construction élevée pour la circonstance. M. Harrington et M. Harvey firent, avec beaucoup de politesse, les honneurs de la localité.

Au lunch, plusieurs discours furent prononcés. M. McIntyre, député de Renfrew, et sur les domaines parlementaires duquel nous venions d'entrer, avait été empêché, par une indisposition subite, d'accompagner l'expédition. Il fut remplacé, auprès de ses électeurs, par M. Poupore, député du comté de Pontiac. Ces deux comtés se trouvent en face l'un de l'autre, sur les deux voies de l'Ottawa, et s'étendent jusqu'aux limites nord de la Province.

Après avoir expliqué l'absence de M. McIntyre que l'on s'attendait à voir en cette remarquable circonstance, M. Poupore remercia vivement la population d'Arnprior pour la chaleureuse réception qu'elle nous faisait. Des applaudissements des plus enthousiastes furent l'approbation de tous les visiteurs à ces paroles, remarquables par une vérité que tous les excursionnistes avaient beaucoup appréciée. M. Poupore présenta successivement à l'assemblée, MM. J B. E. Dorion, Robitaille, Street et McFarlane. MM. Harvey et Harrington répondirent au nom de la population, et l'on se sépara. A huit milles plus haut, sur la rive ouest se trouve Sand Point, un petit village qui forme aujourd'hui le terminus du chemin de fer de Brockville et Ottawa, construit en 1857 et 1858. La longueur de ce chemin est de 47½ milles, traversant les comtés de Leeds et de Lanark. Il est question de le prolonger jusqu'à Pembroke, ce qui doublerait alors sa longeur.

Il y avait sur la rive un grand nombre d'hommes de chantiers, qui acclamaient, avec une force de poumons extraordinaire, M. Poupore qui, en sa qualité de commerçant de bois, est bien connu d'eux. Il fut obligé de leur faire un discours.

Les députés en font extraordinairement, des discours de ce genre. Les électeurs sont très friands de *speechs*; il faut que leur député parle sur tout et sur rien. Il est bien difficile, dans ces occasions, de ne pas céder à la tentation, et nous ne nous étonnons jamais quand nous entendons un député s'adressant à ses électeurs pour leur débiter des compliments à faire crouler l'humilité le mieux constituée.

M. Poupore prononça un discours très expressif et très-intéressant, n'oubliant pas la mention du Canal de la Baie St. Georges, qui est la question vitale pour toute la vallée de l'Ottawa. M. Poupore est, avant tout, un homme d'affaires, un homme pratique. Il parle comme il agit, sans détours et sans circonlocutions; il sait trouver l'idée de la circonstance, et attirer l'attention et la curiosité de son auditoire.

M Wright est aussi un orateur de grande expérience. Il ne manque jamais son effet.

De Sand-Point, nous devions nous rendre au Portage du Fort. La distance est de douze milles, ou soixante milles d'Ottawa. A deux milles et haut de Sandpoint, se trouve la Rivière Bonne-Chère, de 110 milles de long, et qui baigne une superficie de 989 milles carrés.

Nous arrivons au Portage du Fort à 5½ heures du soir. Les discours recommencèrent pour empiéter assez notablement sur le temps généralement destiné au souper.

Le Portage du Fort est un joli village situé au pied des rapides du Calumet. En cet endroit, l'Ottawa est d'environ une demi-lieue de large, et tout parsemé de petites îles qui forment un très-joli coup d'œil. Le village est situé sur le penchant de la côte, très-élevée comme sur tout le parcours de la rivière. Il n'est établi que depuis environ un quart de siècle. De 1850 à 1863, il a progressé assez rapidement; plusieurs moulins ont été construits durant cet espace de temps, et il en résultait, pour les travailleurs, une aisance qui attirait de nouveaux habitants, mais le maître étant mort, ses propriétés sont passées dans des mains plus négligentes et les progrès ont été interrompus.

Dans le village et les environs immédiats, le terrain est très-mauvais pour la culture; c'est du roc vif. C'est là qu'on a pris une partie du marbre destiné au parlement canadien, entr'autre celui qui a servi aux pilastres et aux arcades dans les deux chambres. Il est moins sombre et moins fin que celui qu'on a pris à Arnprior, mais il est encore susceptible d'un beau poli.

En s'éloignant un peu de la rivière, on trouve un terrain plus avantageux à cultiver; mais on remarque toujours les traces de la formation géologique de la contrée. Partout, le sol est onduleux, coupé à chaque instant de côtes qui, si elles ne sont pas un obstacle sérieux à la culture, la rendent néanmoins, plus difficile. Le gouvernement a fait faire dans cette localité, de magnifiques chemins, macadamisés en vrai marbre. Pour demander davantage, il faut être bien exigent.

Un des plus beaux souvenirs du Portage du fort, c'est la visite de Lady Head, dans le mois de septembre 1856. A cette époque il n'y avait pas de bateaux à vapeur dans une partie aussi reculée, et on devait voyager en canot d'écorce. C'est ce qu'a fait lady Head. Un monument en marbre a été érigé pour perpêtuer la mémoire de cet évènement.

AMUSEMENTS ET BALS.

Le Portage du Fort avait tenu à faire une réception digne de l'estime qu'il porte à son député. Les rues du village étaient toutes bordées d'arbres; partout flottaient des pavillons, et sur le quai un arc de triomphe, surmonté d'un "Welcome" monumental, disait les sentiments de la population. Le soir, il y eut bal à l'Hôtel-de-Ville. On y dansa avec un entrain digne des plus grands éloges. On m'a seulement rapporté qu'un danseur de notre parti avait trouvé que les dames de la localité poussaient jusqu'aux dernières limites du possible la déférence due à l'autorité maritale: elles n'entamaient jamais le moindre quadrille avant d'avoir obtenu la plus formelle permission. Nous rapportons, sans crainte, ce phénomène, parce que nous ne pensons pas qu'il se propage au point de devenir dangereux.

CANADIENS—FRANÇAIS ET CATHOLIQUES.

Il y a beaucoup de Canadiens-Français dans le comté de Pontiac. Plusieurs d'entr'eux occupent une bonne position et jouissent de beaucoup de considération de la part de leurs voisins d'autre origine. C'est ainsi qu'un brave hôtelier irlandais du Portage du Fort était prêt à passer par toutes les tortures, pour avoir soutenu que les Canadiens-Français étaient plus respectables que n'importe quelle autre race.

Il y a une jolie petite église catholique, où l'on a la coutume de chanter des cantiques en Français; quelques dames anglaises font leur partie dans ce chœur, et s'en acquittent à merveille.

LES SEPT CHUTES ET LA LÉGENDE DE CADIEUX.

Les rapides du Calumet, ou les sept Chûtes, comme les appelaient les voyageurs, ont une élévation totale de 98 pieds. Ils sont considérés comme tout-à-fait impraticables, même pour les canots. On cite, cependant, l'exemple de quelques voyageurs qui, par un très heureux hasard, sont sortis sains et saufs de ces gouffres sans fonds. La tradition parle encore du célèbre Cadieux qui, poursuivi par des Iroquois, envoya sa femme et ses enfants, accompagnés de quelques hommes, dans le rapide des sept Chûtes. Ils arrivèrent heureusement au bas du portage. Cadieux était resté dans le bois, afin de détourner l'attention de l'ennemi. La fatigue et les privations de toute espèce le réduisirent bientôt à un état de faiblesse extrême et l'empêchèrent de retrouver son chemin. Dix-sept jours après, on retrouva son cadavre, à moitié couvert par des branches et des feuilles; sur ses genoux était placée une feuille de bouleau sur laquelle était écrit la complainte bien connue:

"Petit rocher de la haute montagne, etc."

que l'on chante encore parmi les voyageurs.

Nous nous rendons à Havelock, anciennement le Petit Rocher, pour reprendre le bateau-à-vapeur le *Pontiac*, capitaine Blondin.

A une quinzaine d'arpents du quai, se trouve le tombeau de Cadieux: au pied d'un pin géant, deux pierres sans inscription indiquent cette célébrité de la race des voyageurs. Cadieux vivait il y a très longtemps, puisque les représentants de la sixième génération de ses descendants ont maintenant quatre-vingts ans.

Nous éprouvons une agréable surprise en arrivant à bord du *Pontiac*, et en trouvant un équipage entièrement composé de Canadiens-Français.

EN AVANT.

Le départ eut lieu à dix heures. Ici, la physionomie du paysage est un peu modifiée. Les bords de la rivière ne sont pas aussi escarpés, et le terrain parait de beaucoup meilleur. A une distance variant d'un quart de mille à un mille du rivage, se trouvent les anciennes côtes de la rivière, au pied desquelles les eaux vont battre encore chaque printemps. Le fond de la rivière est également très-plat, et le tirant d'eau du vaisseau ne pourrait pas être de plus de trois pieds.

A 2½ milles, en haut de Havelock, se trouve le village du Calumet. Tous les habitants étaient rangés devant l'église, les uns portant des drapeaux, les autres tirant du fusil, tous manifestant leur grande joie de cette visite. Nous avons fort regretté de ne pouvoir arrêter au moins le temps nécessaire pour presser la main à ces braves gens. Mais le temps pressait, nous étions déjà en retard. Comme nous passions devant l'église, nous vîmes la flamme d'un immense feu de joie qu'on faisait bruler en notre honneur. Nous saluâmes de loin et continuâmes notre route. Le Rapide du Sable l'Ottawa se divise en deux parties, pour former l'Ile du Calumet, longue d'une vingtaine de milles.

Nous suivons le bras ouest de la rivière. Ici elle devient assez tortueuse et fait parfois des coudes brusques, qui rendent assez difficile le remorquage des grandes cages. C'est ainsi que nous tournons au Grand Marais pour prendre ce qu'on appelle les Côtes Jaunes, ainsi nommées parce qu'elles sont de sable pûr et très élevées. Le Chenal que nous suivons s'appelle le Rocher Fendu: celui qui passe de l'autre côté de l'Ile s'appelle le Lac des Rats. Un vapeur y fait le service entre le Portage du Fort et Pembrooke. Nous stopons dix minutes à Westmeath, où quelques parents et amis du Curé, qui est Canadien, lui font une courte visite. Plusieurs autres vont visiter la chapelle ou se répandent dans le village, qui n'a que quatre maisons et est d'un aspect qui annonce une grande pauvreté.

La rivière présente ici un phénomène remarquable. Le terrain, d'une composition sans adhérence, est constamment miné par l'action de l'eau. Les anciens du pays assurent que la rivière, il n'y a pas plus de 40 ans, n'avait pas deux arpents de large: aujourd'hui elle en a vingt. En divers endroits, on remarque des maisons, paraissant construites depuis peu, et qui sont déjà à moitié suspendues sur le vide, tant l'action du courant a été rapide. Ici, on retrouve des deux côtés, de fréquentes habitations au bord de l'eau, et plusieurs fermes ont l'air de donner assez d'aisance à leur proprietaire. Nous arrivons bientôt à l'Ile des Allumettes; nous remontons environ un mille dans le chenal de l'Est, jusqu'à la Rivière Noire. La rivière s'est considérablement élargie, et le paysage a revêtu un aspect magnifique. De quelques côtés que nous tournions nos regards, nous ne trouvons partout qu'une série de petites îles, dont quelques unes n'ont pas plus de trente pieds de circonférence, et tellement basses qu'on ne voit que les arbres et les plantes au-dessus de l'eau. On dirait des bouquets de fleurs jetés au hasard.

Nous revenons sur nos pas, pour reprendre le chenal de l'ouest, et nous poursuivons notre route jusqu'au pied des rapides de la Culbute, à 38 milles de Havelock. Ici, la navigation est interrompue par une différence de niveau de trois pieds, sur une descente d'un demi-mille. C'est la longueur du portage. Nous faisons cette route à pied et nous montons sur le *Pontiac*, Capitaine Duggard. C'est le vaisseau le plus grand de la Compagnie, et c'est aussi le dernier qui ait été placé dans le Haut de l'Ottawa. Il doit nous conduire jusqu'aux Joachims, le terme de notre voyage.

Le coup d'œil était magnifique à notre arrivée au *Pontiac*. La rivière étant très-calme, et mirait complaisamment de gros nuages blancs, qui voilaient l'ardeur du soleil. Devant nous, s'étendait le magnifique lac des Allumettes, formant, à son embouchure, une baie qui se prolonge d'environ deux milles sur la rive du Bas-Canada. De l'autre côté, nous apercevions le joli village de Pembroke. Au-dessus de toutes les autres demeures, on voit étinceler un clocher, qui nous indique la trace de la civilisation. On éprouve un sentiment de forte espérance, en voyant, si loin dans l'intérieur, ce puissant levier du progrès, qui a fait tout le Canada ce qu'il est aujourd'hui. Nous n'avons que neuf milles avant d'arriver à Pembroke, où nous mettons pied à terre à sept heures.

Nous eumes ici une nouvelle ovation. Partout des arcs-de-triomphe, des pavillons, des figures réjouies, un air de fête. Les visiteurs avaient eu chacun une maison désignée à l'avance, de sorte que nous nous rendimes directement à nos cantonnements respectifs. J'étais échu, avec un confrère journaliste, à un brave homme d'hotelier, qui nous fit les honneurs de sa table avec toute la grâce d'un propriétaire qui connait son importance. C'était un des plus anciens habitants de l'endroit. Quand je suis venu ici, il y a quinze ans, dit-il, il n'y avait pas six maisons dans le village. Maintenant, la population s'élève à près de 2,000 âmes. Pembroke sert de dépôt aux bourgeois des chantiers; aussi le commerce y est considérable. La Rivière des Sauvages traverse le village et se jette en cet endroit dans l'Ottawa. Ce cours d'eau, quoique peu considérable, offre de grands avantages pour le flottage des bois, ainsi que de très bons pouvoirs d'eau. A Pembroke même, il y a plusieurs moulins qui ne contribuent pas peu à l'activité qui regne dans cette place. Pembroke est admirablement situé, au pied d'une navigation de 25 milles; le port est magnifique et le paysage surpasse tout ce que l'imagination peut inventer de plus admirable. Les habitants organisèrent, à l'hôtel Cushing, des danses qui durèrent jusqu'à minuit. C'était le samedi soir.

Le lendemain, quelques objections furent présentées à la poursuite de notre excursion. Parmi nous se trouvaient quelques personnes qui avaient des scrupules à faire un voyage de plaisir le dimanche. Quelques ministres adressèrent même à l'agent de la compagnie une protestation contre ce qu'ils appelaient une profanation du jour consacré au culte. Mais toutes ces résistances n'eurent aucun effet, et le départ eut lieu lieu vers neuf heures du matin. Il nous fallait remonter jusqu'aux Joachims, à une distance de 25 milles, et redescendre le même soir. Quelques dames de Pembroke s'étaient jointes au parti, pour cette phase de notre excursion. A trois lieues de Pembroke, nous trouvâmes le fort William, un des anciens postes des traitants. Il sert encore de comptoir à la compagnie de la Baie d'Hudson. Nous mîmes pied à terre en cet endroit, et les plus bruyants profitèrent de l'occasion pour aller dévaster un jardin qui se trouvait tout près. Nous vîmes là plusieurs squaws en grande toilette, et manifestant, par de très gracieux sourires, l'insigne plaisir que leur causait notre visite.

Nous avions, quelques minutes auparavant, passé la rivière Pétewawa, où nous avions été l'objet d'honneurs particuliers. Une centaine d'hommes de chantiers, qui se trouvaient sur la rive, accoururent au débarcadère, marchant par file, comme des militaires, et portant, en guise de mousquet, leurs longues gaffes. Ils présentaient une magnifique apparence.

Ces travailleurs des bois ont un chic particulier. Tout en eux respire le travail, la vigueur, la fatigue, le courage, l'habitude du danger. C'est chez eux qu'on trouve des types du travailleur plein de force et de santé. Ils sont réellement de beaux hommes, la vigueur et le nerf du pays. En les voyant ainsi rangés dans leur toilette pittoresque et avec leurs perches dont ils savent tirer un si bon parti, nous pensions que si on leur faisait endosser l'uniforme et qu'on leur mettait un mousquet dans les mains, ils sauraient en faire usage avec honneur pour eux-mêmes et avec profit pour leur pays.

La plupart d'entr'eux étaient Canadiens-Français, et M. Dorion leur fit, dans leur langue, un discours auquel ils répondirent par des hourrahs frénétiques. Quels poumons!

Nous avons pu constater, durant tout le cours de notre excursion, sur les nombreux radeaux que nous avons rencontrés, un fait singulier. Chaque fois que nous passions près des Canadiens-Français, nous leur entendions répéter quelque vieille chanson du pays, ou pousser des hourrahs à fendre l'air. Les Irlandais étaient beaucoup moins expansifs et moins joyeux.

A 1½ heure, nous arrivions aux Deux Joachims, ainsi nommé du nom de deux frères qui s'y noyèrent. C'est le deuxième poste de la compagnie de la Baie d'Hudson dans le haut de l'Ottawa. Il y a là un très-grand hôtel, qui sert à héberger les voyageurs qui se rendent plus loin encore dans l'intérieur. Il y a aussi plusieurs magasins qui servent à approvisionner les habitants des environs.

A partir du lac des Allumettes en remontant, l'Ottawa porte le nom de Rivière Creuse. Le lit se trouve resserré entre deux côtes extrêmement escarpées, et dans le roc vif. C'est une copie du Saguenay. Près de Fort William se trouve un des points les plus élevés, nommé l'Oiseau, où le rocher s'élève à pic, à une hauteur de 800 pieds au dessus de l'eau. Sur cette hauteur se trouve un petit lac que ne manquent pas de visiter tous les touristes qui en ont le temps.

La profondeur de l'eau est très-grande sur tout ce parcours. En plusieurs endroits, on a jeté la sonde à 500 pieds sans atteindre le fond. La navigation de la Rivière Creuse est interrompue par les rapides des Joachims, de deux milles de long. Ce portage est très-difficile à faire, et il s'écoulera longtemps encore avant qu'il puisse être bien fréquenté. En haut de ces rapides, il y a encore 16 milles de navigables. On dit que la compagnie de l'Union se propose de faire construire un nouveau vapeur avant peu d'années.

Aux Joachims, nous étions au terme de notre voyage. C'était une bonne occasion pour faire des discours. M. Wright prit les devants. MM. Street, Poupore, Dorion, Cameron, Chamberlin, A. Dufresne suivirent. M. Cameron faisant allusion aux objections présentées à notre départ, fit remarquer que, durant toute notre excursion, nous n'avions fait qu'admirer les œuvres grandioses du Créateur, reconnaitre sa puissance et sa souveraineté. Ce fut le sermon de la journée.

Notre confrère de la *Gazette de Montréal* commit ici, une imprudence dont nous lui laissons toute la responsabilité: il promit que la presse raconterait en termes convenables le plaisir que nous avions éprouvé durant cette excursion. Pour nous, les expressions font défaut à une pareille tâche, et nous conservons pour ceux à qui nous devons ce magnifique voyage une reconnaissance plus grande que nous pouvons le dire.

Mais il fallait retourner sur nos pas. Il était impossible de monter plus haut la Grande Rivière; du moins nous avions parcouru près de la moitié de la distance entre Montréal et la Baie Georges, c'est à dire, la route que doit suivre le canal projeté.

RETOUR.

Vers trois heures et demie, nous remontions à bord. Chacun emportait quelques souvenirs de notre voyage, une fleur, une feuille, une pierre. Un de nous, plus rusé que les autres, très-ennemi des embarras et ne voulant cependant pas se singulariser, emporta un morceau de glace. Il devait avoir lu Esope.

Aux Joachims, notre parti s'était encore augmenté de quelques aimables additions. Nous repassâmes la Rivière Creuse, ses rochers grandioses et sauvages, au flanc desquels sont accolées quelques habitations clairsemées comme des nids d'hirondelles sur un mur. Nous revîmes encore la tête du lac des Allumettes et ses myriades d'îles qui égalent au moins en beauté le lac des Mille-Iles sur le St. Laurent.

Jamais nous n'oublirons la richesse du paysage qui se déroulait devant nous, ces ilots de toute forme et de toute grandeur se baignant dans une eau tranquille comme la surface d'un miroir, et reflétant toutes les couleurs adoucies du soleil qui descendait sur l'horizon.

Une surprise nous attendait à l'embouchure de la Petewawa. Les *raftsmen* que nous y avions laissés le matin avaient organisé une démonstration pour notre retour. Ils nous reçurent maintenant avec force pavillons et guirlandes, fusils, toilettes plus coquettes. M. Houde, député de Maskinongé, fit le discours de circonstance. M. Houde est un des pionniers du commerce de bois sur l'Ottawa. Il parcourut cette rivière pendant vingt-cinq ans, et à une époque où les établissements étaient tout à fait nuls. L'expression de tous ces souvenirs et la comparaison avec les progrès du présent, et les espérances pour l'avenir, furent couvertes des applaudissements les plus enthousiastes.

Nous étions de retour à Pembrooke vers huit heures du soir. Nous retournâmes passer la nuit à nos mêmes cantonnements, pour, le lendemain matin, reprendre le bateau à huit heures, et redescendre par la route que nous avions déjà parcourue en remontant. Comme nous voulions nous rendre à Ottawa le soir même et que nous avions 115 milles à parcourir, nous n'avions pas de temps à perdre. Aussi, nous voyageâmes sans interruption. Nous revîmes le Calumet, le Portage du Fort, Sandpoint et Arnprior. Au Calumet, le vaisseau rasa le quai, le temps d'adresser quelques mots aux habitants qui nous avaient témoigné tant de cordialité et d'intérêt. Un nouveau feu de joie fut brûlé en notre honneur, et quand nous voyions la fumée s'élever en tourbillons dans les airs, nous avions le droit de croire que le souvenir de notre passage se conserverait plus longtemps, dans les conversations de ces bons et généreux habitants.

Avant d'arriver à Aylmer, tous les excursionnistes se réunirent en assemblée régulière et adoptèrent à l'unanimité des résolutions.

Plusieurs discours furent prononcés, tous pleins d'éloges et de remerciements à l'adresse de MM. Currier, Poupore et Wright, et du comité d'organisation.

PROGRES DE LA COLONISATION.

Jamais nous n'avons été témoin d'une excursion aussi bien organisée, et couronnée d'un succès aussi complet. Tous les excursionnistes sont revenus enchantés. Personne ne croyait à une pareille richesse de la contrée de l'Ottawa, et personne, non plus, n'avait une idée, même approximative, des progrès de la Colonisation dans cette direction. Sur tout le parcours depuis Unionville jusqu'aux Joachims, nous rencontrions, à chaque instant, d'immenses troncs de bois carrés, le plus beau qui soit au monde. Ce bois est pris sur les petites rivières qui se déchargent dans l'Ottawa, et souvent à une distance très-grande. Chaque automne, les bucherons, après avoir remonté l'Ottawa sur un parcours de 200 milles, sont encore obligés de pénétrer à une pareille distance dans l'intérieur. C'est là qu'il faut transporter les vivres, par des chemins impraticables, en traversant des portages, des montagnes et des savanes, avec des difficultés que l'on ne peut comprendre, si on ne les a pas vues, soi-même.

Et cependant, c'est dans le commerce de bois que se sont faites les plus grandes fortunes de notre pays. On peut juger, de là, de l'importance de la demande et de la grandeur du marché.

Les bois les plus abondants, dans le territoire de l'Ottawa, sont le pin blanc et le pin rouge. Le premier se rencontre surtout, en partant de Pembroke, en remontant vers le nord sur une longueur de 100 milles, et une largeur de 20 à 45 milles. Le pin rouge se trouve plus à l'ouest sur la rivière Matawan. Enfin, le bois dur se rencontre en grande abondance sur les rivières Mississippi, Madawaska, Petawawa.

C'est le commerce de bois qui a créé la contrée de l'Ottawa; c'est lui qui a fondé les établissements, qui a soutenu la colonisation. Les chantiers sont les seuls marchés que les cultivateurs possèdent pour leurs produits. Aussi, le gouvernement n'a-t-il rien négligé pour favoriser cette industrie. Des glissoires ont été construites pour tourner toutes les chûtes, afin que le bois arrivât sans accident et avec le moins de frais possible, au St. Laurent.

La population est augmentée avec rapidité dans cette contrée. Le recensement de 1861 en porte le chiffre, pour Pontiac, à 14,125 et pour Renfrew, à 20,325. Il y a beaucoup de Canadiens-Français dans cette partie du pays. Et l'accroissement se continue. La plupart des hommes des chantiers s'établissent dans ces endroits près de la rivière, afin de pouvoir, en même temps, cultiver leurs terres et profiter du travail des chantiers, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à défricher assez grand de terrain pour suffire à leurs besoins. Beaucoup de *bourgeois* s'établissent également dans cet endroit, afin d'être plus à portée de surveiller les opérations de leur industrie.

Un des premiers effets de cette excursion aura donc été d'attirer l'attention sur cette partie du pays. On saura maintenant qu'elle est digne d'être étudiée; que ses progrès méritent d'être favorisés, et qu'en travaillant au service de ces établissements, on ne fait pas seulement l'affaire de quelques particuliers, mais qu'on favorise la intérêts de toute la province.

FRATERNISATION.

M. Wright a fait remarquer, dans un de ses discours aussi éloquents que nombreux et applaudis, que tous ceux qui avaient fait ce voyage, qui s'étaient trouvés pendant quatre jours en relations d'un nouveau genre, qui avaient partagé la même table, les mêmes plaisirs et les mêmes émotions, devaient maintenant se regarder comme des amis. Dans une expédition de ce genre, les caractères apparaissent sous leur véritable jour. On ne pose plus, on se laisse aller aux impressions du moment. Il n'y a pas de préjugés politiques qui tiennent en face d'un verre de champagne offert et accepté avec un enthousiasme sincère. Les anciennes antipathies disparaissent, on oublie le passé pour ne songer qu'au présent si beau, et à l'avenir si plein d'espérances.

C'est ainsi que nous entendions quatre fois par jour, M. J. B. E. Dorion parler hautement et fermement en faveur du canal de la Baie St. Georges, qui ne devra pas coûter moins de $20,000,000. Parfois, il allait si loin qu'il paraissait regretter de n'avoir pas soutenu toutes les dotations du Grand Tronc. C'est ainsi que l'enfant terrible était devenu extrêmement pacifique. Nouvel Hercule, sans précisément filer au pied d'Omphale, il avait déposé sa massue et ses tendances ultra-économes. Il avait transporté sur un autre territoire, ses tentatives de succès.

Et les amusements, les chants joyeux, les danses échevelées qui nous auraient fait prendre pour des écoliers en rupture de classe, tout cela rapproche, réunit, fait oublier. Pour moi, je n'osais me souvenir de mes griefs contre le député de Missisquoi, quand je lui serrais la main en tournant vertigineusement sur l'air du *joli rosier*.

L'organisation du voyage a été parfaite; l'entrain ne s'est pas démenti un seul instant, pas le moindre soupçon de mécontentement ou de froissement n'a été manifesté. La température, pendant trois jours, a été belle, au delà de tous nos désirs. De légères ondées, tombées le quatrième jour, ont à peine arrêté le quadrille en plein air.

Nous remercions vivement, pour notre part, les organisateurs de cette expédition et les félicitons du succès qu'ils ont obtenu. Et en parlant ainsi, nous sommes certains d'exprimer les sentiments de tous ceux qui ont eu l'avantage de faire ce voyage, en même temps agréable et intéressant au delà de toute expression.

Les Sœurs et la conflagration à Portland.

Si nous en jugeons d'après les nouvelles télégraphiques reçues durant la nuit d'hier en cette ville, la moitié de la ville de Portland serait devenue la proie des flammes. On verra que l'Evêché et le couvent des Sœurs ont été complètement réduits en cendres.

Hier matin, une dépêche de Portland était reçue par les Dames religieuses de la Congrégation de Montréal venant de la direction de la succursale de cette Congrégation qui se trouve à Portland, annonçant que le couvent avait été la proie des flammes et qu'elles étaient dans la pénible nécessité de demander des secours pour revenir à Montréal.

Nous apprenons que deux Sœurs de la Congrégation de Montréal, accompagnées de M. C. A. Leblanc, sont parties, hier après-midi, par le convoi de 3 heures pour se rendre à Portland, afin de porter aux Sœurs les premiers secours.

* * *

Le défaut d'espace nous a empêché de publier, sur nos deux derniers numéros, le rapport de la Cour Criminelle, du district de Terrebonne, qui excitera certainement beaucoup l'intérêt. Nous le publierons lundi.

Nouvelles de Rome.

Une dépêche de Rome, 18 juin, s'exprime ainsi :

Hier matin, anniversaire de l'événement de Pie IX, le Saint-Père répondant aux félicitations des cardinaux, a prononcé un discours dans lequel il s'est élevé contre les persécutions infligées en Italie à beaucoup d'évêques et de dignes ecclésiastiques, et contre la loi de suppression des ordres religieux, qu'il a qualifiée de sacrilège. Sa Sainteté a ajouté qu'il fallait prier Dieu d'abréger les jours de tribulation. Il a souhaité aux ennemis de l'Eglise, non la punition qu'ils ont méritée, mais le pardon qui est réservé aux pêcheurs repentants.

Attitude de la Russie.

On parle d'une circulaire du prince Gortschakoff, dans laquelle le ministre des affaires étrangères, sans dissimuler ses sympathies personnelles pour la Prusse, déclare que la Russie est parfaitement décidée à ne pas laisser écraser l'Autriche, si les événements tournaient contre cette puissance qui représente le principe conservateur. On signale, de plus, une accumulation constante de troupes en Crimée.

Meurtre Mystérieux.

Dernièrement, le paisible village de Buckingham, situé à quelque distance d'Ottawa, a été jeté dans une grande excitation par la découverte d'un crime dont la perpétration se trouve environnée de mystère.

On a trouvé dans la Rivière des Lièvres qui traverse ce village le corps d'une femme inconnue. Le corps était dans un état avancé de décomposition, et selon toutes les apparences, il était dans l'eau depuis sept ou huit semaines. Personne ne manquait dans le village, et naturellement on se demandait quelle pouvait être cette femme. Une enquête eut lieu et ne donna aucun éclaircissement. Un verdict de "trouvée noyée" fut rendu et le corps enterré dans le cimetière catholique.

Le jour suivant, cependant, une rumeur circula qu'une vieille sœur du ministre épiscopalien du village, le Rév. Jérémie Babin, avait, depuis quelques semaines, disparu de la maison de son frère, sans que personne put savoir où elle était allée.

Une requête fut aussitôt présentée au coronaire, G. W. Steacy, et ce corps exhumé. Le ministre reconnut ce cadavre comme celui de sa sœur, et après la formation d'un jury, il fut appelé à donner son témoignage.

Il déclara que la défunte, qui ne pouvait marcher, avait été confiée à ses soins, beaucoup contre son gré, en Janvier dernier, et que ne désirant pas faire connaître l'existence d'une telle personne, il n'en avait parlé à qui que ce soit. Il déclara, de plus, que, vers le milieu d'avril, un soir, entre 8 et 9 heures, il partit avec elle pour se rendre à Ottawa, où il la remit entre les mains d'un homme qui, moyennant une certaine somme, devait en prendre soin à l'avenir. Cet homme, du nom de Moïse Ledoux, lui avait apporté un certificat de caractère de son curé, et il disait demeurer près de la Chaudière. M Babin, dans le cours de son examen, dit qu'il ne pourrait reconnaître cet homme, s'il le revoyait, et qu'il ne pouvait en donner un signalement exact ; qu'il n'avait pas d'écrit de l'arrangement conclu avec cet homme, ni de reçu des $50 qu'il lui avait payées en avance ; qu'il ne connaissait pas le nom du prêtre qui avait donné le certificat et qu'enfin il n'avait pas entendu parler de sa sœur depuis ce temps.

Ces circonstances, jointes aux faits que l'on a trouvé le corps de la défunte dans un remous près de la maison de son frère, qu'elle portait les mêmes vêtements que ceux qu'elle avait, lors de sa disparution, et l'indifférence que son frère a montrée à son égard après qu'elle eut laissé sa maison, ont fait supposer qu'il pourrait bien être impliqué dans ce crime. Il fut obligé de donner caution pour comparaître quand il en serait requis. Un mandat d'arrestation fut lancé contre Moïse Ledoux et confié à un constable pour être exécuté. Ce dernier, en compagnie de M. Babin, se rendit à Ottawa, où malgré toutes les recherches on ne put découvrir aucune personne de ce nom. On se convainquit que cette partie du témoignage de M. Babin était une fable. A son retour à Buckingham, il fut arrêté sous accusation de savoir comment était morte sa sœur.

L'enquête se continue et l'on espère bientôt faire disparaître le mystère qui environne ce meurtre, car il y a eu réellement meurtre, puisque les médecins ont constaté que la défunte avait été jetée à l'eau vivante.

CORRESPONDANCE.

L'AFFAIRE LAFLAMME.

M. le Rédacteur,

Je vous prie d'informer vos lecteurs que, dans quelques jours, je publierai un article relativement à tout ce qui a été écrit sur différents journaux concernant une affaire qui s'est passée entre moi et M. Dillaye.

JEAN-BAPTISTE THÉOPHILE DORION.

NOUVELLES DU CANADA.

—Le constable Mealy rapporte, qu'hier matin, un nommé Thos. Thorsin de la barque Solid, s'est tué en traversant le pont de la barque Maritzburg.

—Pour la commodité de ceux qui veulent suivre l'école militaire de cette cité, les heures d'exercise seront dorénavant de 7 a.m. à 12.30 p.m.

—Un verdict de "mort accidentelle" a été rendu dans l'affaire de la petite fille, Louise Dufort, qu'un des chars de la cité a, l'autre jour, écrasée.

COUR DE POLICE du 6 juillet 1866.—Marguerite Madre, pour vol, 3 semaines de prison ; A. Crépeau, soupçonné de vol, renvoyé faute de preuve ; O. Simard, pour vol, 15 jours.

COUR DU RECORDER du 6 juillet 1866.—33 prisonniers furent arrêtés par la police de la ville, 4 furent traduits devant la cour de police et 29 devant le recorder : Chs. Ready, voulant délivrer un prisonnier, $10 ou 2 mois ; Ls. Goudreau, assaut sur sa femme, $5 ou 1 mois ; Hugh Reilly, pour flâner en dehors de la station des voitures, $1.50 ou 8 jours ; Eliza Barus, pour flâner à une heure indue, $2 ou 15 jours ; Julia Mack, même offense $5 ou 1 mois ; Ant. Corbeille, pour maltraiter son cheval, $5 ou 1 mois ; Chs. Long, ivre et désordonné, $2.50 ou 15 jours ; Ann McNeil, flânant à une heure indue, $5 ou 1 mois.

Les autres prisonniers furent condamnés pour ivresse à l'amende ordinaire.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une note de remerciements que publie dans une autre colonne G. O. Villeneuve, Maire du village St. Jean-Baptiste, à l'adresse de la compagnie d'assurance contre le feu, *North British and Mercantile.* C'est une preuve que cette compagnie n'est pas lente à satisfaire à ses obligations.

—Nous attirons l'attention des capitalistes sur la vente des propriétés de M. Pierre Monette dit Boismenu, Nos. 182 et 184, rue Bleury, près la rue Ste Catherine, et d'un lot sur la grande rue St. Laurent, au côteau Baron, qui aura lieu lundi prochain, à 10 heures A. M., en l'étude de MM. Labadie, notaires, No. 24, Petite rue St. Jacques.

LES DAMES ET MESSIEURS seront contents d'apprendre que l'on peut maintenant se procurer la préparation populaire et si bien connue dans le monde, BURNETT'S COCOAINE, aux anciens prix—50 cts. la boîte.—Ses effets sur la richesse et l'apparence des cheveux ne peuvent être surpassés. En vente chez tous les droguistes.

Commerce.

BUREAU DE *La Minerve*
Montréal, 6 juillet.

Le temps est beau, mais la chaleur accablante.

ARRIVÉS AUX HOTELS.

HOTEL DU CANADA.

Th Roy, Lindsay ; M Hamelin, Montréal ; E Manseau, Danville ; G A Gélinas, do ; Richard Longdale, Québec ; W Ballard et sa dame, do ; Chs Grenier, St Liboire ; T Bertrand, St Hyacinthe ; F B ussiers, Verchères ; M Partenais, L'Assomption ; J E Molleur, St Jean ; A Brien, St Simon ; Frs Lussier, St Denis ; F X Prieur, St Vincent ; John Spirson, Fort Edouard ; M Mathieu, Lapresentation.

MARCHÉS MONÉTAIRES.

(Rapport spécial pour la *Minerve.*)

Montréal, 6 juillet.

L'or ouvert à 154½ baissé à 154¼ et fermé à 154½.

Greenbacks, achetés de 35½ à 36 et vendus de 34 à 34½.

Argent, acheté de 4¼ à 4½ et vendu de 4¼ à 4½.

L. MARCHAND & SON,
Courtiers.

(Par télégraphe.)

New-York, 6 juillet.

Or ouvert à 154½.

MARCHÉ EN GROS.

Montréal, 6 juillet.

Le marché continue à être lourd.

Farine par qrt de 196 lbs :—super. extra $9.00 à $9.50 ; extra $8.25 à $8.50. ; de goût, $7.50 à $8.00 ; superfine, blé du Canada, $6.65 à $6.70 ; superfine, blé de l'Ouest, $6.80 à $6.85 ; superfine, marques de la cité, $6.80 à $6.85 farine des Etats de l'Ouest, nominal ; superfine No. 2, $6.30 à $6.40 ; fine, $6.00 $6.15 ; moyenne, $5.25 à $5.75 ; Recoupes, $4.50 à $5.00 ; farine en sac, $3.65 à $3.80 par 112 lbs.

Farine d'avoine, par qrt de 200 lbs—Vendue de $4.60 à $4.90 selon la qualité.

Blé, par 60 lbs—Blé du printemps du H-C 1.50 à 1.52½ ; blé des Etats de l'Ouest nominal—du printemps de Chicago 1.45 à 1.50 ; du printemps de Milwaukee 1.50.

Pois, par 60 lbs—Dernières ventes à 79c.

Blé-d'Inde—Dernières ventes à 59c.

Avoine, par 32 lbs—Aucune vente à rapporter.

Alcalis, par 100 lbs — Potasse, premières, $5.40 à $5.47½ ; inférieures, de $5.15 à $5.20. Perlasse, nominale de $7.75 à 7.80.

Lard, par qrt de 200 lbs—Pas de transactions en gros, mess de 24.00 à 24.50, prime mess à 21 et prime à 20.00.

Beurre—Frais de choix de 16 à 17c, ordinaire de 14 à 15c.

Fromage—Marché tranquille, nouveau vendu de 11 à 12c, de manufacture de 13c à 13½c.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

(Par Télégraphe.)

New-York, 6 Juillet.

Coton—Lourd, 36c midling.

Farine—Reçu 4,767 qrts, marché lourd et de 5 à 10c plus bas pour qualité inférieure, ventes 5,100 qrts, 6.50 à 7.90 super de l'Etat, 7.70 à 8.70 ex do, 8.80 à 10.15 choisie do, 6.50 à 7.90 super de l'Ouest, 8.75 à 9.90 com à ord ex.

Farine du Canada—Lourde et languissante, 10.40 à 13.90 bonne à choisie.

Blé—Reçu 99,637 mts, marchés très lourd et de 2 à 3c plus bas pour commune, ventes 8,500 mts, 1.90 club Mil. et 3.25 blanc de l'Ouest.

Seigle—Tranquille.

Orge—Lourde.

Blé-d'Inde—Reçu 628,793 mts, marché ouvert à 1c meilleur, mais cette hausse a été ensuite perdue et le marché s'est fermé avec un peu plus de fermeté, ventes 360,000 mts, 85 à 87½c nouveau mêlé de l'Ouest vicié, et 88 à 89½c do sain.

Avoine—Ouvert de 1 à 2c meilleur et fermée tranquille à la hausse, 51 à 54c nouvelle de l'Ouest.

Lard—Fermé lourd et plus bas, nouveau mess à 32.00 comptant.

Saindoux—Fermé lourd, de 19 à 22½c.

DERNIERS AVIS DE L'OUEST.

(Par télégraphe.)

Milwaukee, 5 juillet.

Blé—No 1 $2.07 à $2.07½, No. 2 $1.89 ; reçu 60,000 mts.

Farine—$9 50.

Chicago, 5 juillet.

Blé—No. 1 $1.86 à $1.86¼.

Avoine—21,000 mts.

Blé-d'Inde—60½c ; reçu 322,000 mts.

EXPORTATIONS.

Par le Cholmley, J Asbon, pour Penarth—Pour commandes H Routh & cie 1622 mts pois, 400 qrts d'huile, 390 planches, 70 madriers.

PORT DE MONTREAL.

DÉPARTS.

Brigantin Cholmley, J Asbon, Penarth, pour commandes H Routh & cie, pois 217 tons.

COTES DES FONDS.

BANQUES.	Mont. des Parts.	Payés.	Dividend 6 der. mois.	Derniers Prix
B Montréal	$200	tout	4 p. cent	113¾ à 114
B Amé B N	£50stg	do	4 do	99 à 100
B Commer.	$100	do	3 do	76 à 78
B Cité....	80	do	4 do	99 à 99½
B Haut-C.	30	do	aucun	19 à 21
B Peuple.	50	do	4 do	104 à 104½
B Molson.	50	do	4 do	112 à 113
B Ontario.	40	do	4 do	100¾ à 101
B Toronto.	100	do	4 do	104 à 106
B Québec.	100	do	3½ do	100 à 101
B National.	50	do	4 do	106 à 107
B Gore....	40	do	3½ do	99 à 100
B J Cartier	50	80 p. c.	4 do	105 à 106
B T Est...	50	70 p. c.	3½ do	94½ à 95
B Marchan.	$100	80 p. c.	4 do	103 à 104
B Union..	100	20 p. c.	4 do	99 à 100
C. DE FER				
G T du C.	£100stg	tout	aucun	18 à 20
At. & St L.	100	do	do	....
G W du C.	82	do	3½ p.cent	14 à 16
Cha & St L.	200	do	aucun	9¼ à 10½
do préféren	$200	do	5 p. cent	97½ à 98½
MINES.				
Mon Conso	20	$15 10	....	$3 à 3½
C Mines C.	4	90 p. c.		
Cui Huron Bay....	4	12 cts.	20 p. cent	55 à 60
Arg & Cuiv L. Huron.	5	102 cts		
Québec & L. Superieur	8	$4 10		
DIFFÉ. COM.				
C Télé M.	40	tout	5 p. cent	132½ à 135
C Gaz Cité	40	do	4 do	133 à 135
C urbain C	50	do	....	74 à 76
C Richelieu	100	do	10 à 12m	122½ à 123½
C Op N Int	100	do	10p.c12m	100 à 101
M Eléva. M	100	do	5p.c12m	105 à 110
Cie B Col V	£50 stg	80 p. c.	aucun	
C GlassCo	100	tout	8p.c12m	105 à 106

BONS.	Fermés		Prix.
Gouvernement 5 par cent, stg....	81	à	82
Gouvernement 5 par cent, et....	84	à	35
Gouvernement 6 par cent, 1880, stg.	97	à	98
Aqueduc de Montréal 6 par cent..	88	à	89
Bons, Cité de Montréal 6 par cent..	88	à	89
Hâvre de Montréal 6½ par cent...	95	à	97
Cité de Québec 6 par cent.......	87½	à	90
Cité de Toronto 8 par cent, 1880.	80	à	00
Cité d'Ottawa 6 par cent, 1880...	88	à	90
Ch. de F. Champlain 6 par cent..	84	à	85
Débentures de Comté....	0	à	0

CHANGE.			
Banque de Londres, 60 jours.....	108½	à	108¾
Privés do	107¼	à	108¼
Privés avec documents.....	107	à	107¼
Banque de New-York.....	33¾	à	34¼
Privés do	34	à	35
Traites en Or do	¼ de prime		
Argent.....	4	à	4¼
Or de New-York.....	154¼		

PRENTICE, MOAT & CIE.,
Courtiers et Agents.

Montréal, 6 juillet 1866.

IMPORTATIONS.

6 juillet.

Par le Grand Tronc Est—Mitchell K & cie 74 bts et 60 qrts sucre, R Gunn & cie 20 cqs d'huile, J O Mercier 20 bts 5 do, Kinlup S Jack & cie 40 do, Burganie & fils 4 scs, C Alexander 1 cq.

CANAL LACHINE.

Par le Whitly, d'Hamilton—J E Hunsicker 200 qrts farine, J Oliver & cie 200 do, C J Cusack 100 qrts farine d'avoine, C J Cluston & cie 3 cqs, McDougall 2 qrts potasse, Sinclair Jack & cie 6 do, Walter Benned 5700 mts pois.

Par la barque Marie Immaculée, de Beauharnois—Torrance 7540 mts d'avoine.

Par le Lord Elgin, d'Ogdensburg—J Oliver & cie 100 qrts farine, O Lynch 3 cs fruits.

Par le Salaberry, de Dundee—J & D McBurney 2 qrts d'œufs, McIntyre D & cie 2 do, N Masson 1 qrt farine, Sauvageau & cie 200 scs avoine; F Legault 2 qrts d'œufs, P Poirier 1 do 83 btes d'œufs, A & J Lynch 70 mts d'avoine, J Goulet 2 qrts potasse.

Par la goëlette L Renaud, de Cornwall—J Pratt & cie 9 côtés cuir, H Joseph & cie 1 bte tabac en poudre, Rich & Barrette 2 qrts d'œufs 72 pqts papier 1 cs d'enveloppes, A Bontin & cie C Parham 80 pompes de bois, Nantel & Poulin 1 baril es 2 qrts d'œufs, Leggat & Reay 1 tin de beurre, Morland & Watson 1 scie circulaire, Ls Renaud 60 scs pois 55 mts d'avoine.

Par le Leeds, d'Ottawa—M K Dickinson 12 qrts potasse 10 tin beurre.

Par la barge Convoy, de Kingston—J McLennan & cie 9479 mts de blé-d'inde, 9 qrts à calis.

Par la barge Carniser, de Kingston—J McLennan 10870 mts blé-d'inde.

Chemin de Fer le Grand Tronc

(Comprenant les revenus des lignes de Montréal et Champlain et de Buffalo et Lac Huron.)

RAPPORT DU TRANSPORT POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 30 JUIN 1866.

Passagers	$48,018
Express, Malles, &c..........	5,800
Fret, &c..........	66,026
Total..........	$119,844
Semaine correspondante, 1865.......	116,317
Augmentation..........	$3,527

JOSEPH HICKSON,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 5 juillet 1866.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES

EXPEDIEES A *LA MINERVE.*

DEPECHES GENERALES

New-York, 6.

Tous les malades du choléra à la Quarantaine, entrent en convalescence.

Le gén. Sweeny publie une adresse à la confrérie des Féniens, par laquelle il défend sa conduite dans la récente invasion du Canada. Il recommande l'organisation des cercles et la formation de compagnies militaires de la part des membres sous des chefs de leur choix. L'adresse porte la date de St. Alban, 4 juillet.

New-York, 6.

Le correspondant du *Herald* à l'étranger dit que les rois et les peuples ont été évidemment étonnés des mouvements rapides et heureux des armées prussiennes dans le Hanovre et la Saxe. La nouvelle de l'occupation de Dresde et de Leipsic, a causé un étonnement considérable parmi les citoyens de Vienne, mais non la consternation ou l'excitation. Le plus grand secret va être tenu à l'égard du plan de campagne autrichien.

On disait à Paris que le peuple de cette capitale déteste les Prussiens et leur politique, tandis que l'on rapportait de Berlin que l'empereur de France est en bonne intelligence avec M. de Bismark et le roi Fréderic Guillaume. Il paraît que Napoléon se trouve indécis quant à la conduite à suivre.

Les volontaires italiens sur la rive droite du Pô ont été vus par les sentinelles croates, de service pour les Autrichiens, sur l'autre rive.

Le duc de Chartres, petit fils de Louis-Philippe, a offert ses services comme officier à Victor-Emmanuel, mais l'offre n'a pas été accepté par le cabinet italien.

Nouvelle-Orléans, 5.

Old Fellow's Hall, la plus belle bâtisse de cette cité après l'hôtel St. Charles, a été détruit par le feu, hier soir. Pertes $300,000.

Galveston (*Texas*), 5.

Des nouvelles de Matamoras, en date du 3 courant, ont été reçues.

Juarez va établir le siège de son gouvernement à Matamoras. Les libéraux espèrent prendre Monterey.

Portland, 5.

Cinq chars chargés de vivres sont arrivés ici de Boston hier soir, pour venir au secours des victimes de l'incendie. D'autres places ont suivi cet exemple. Des ouvriers sont à déblayer le terrain visité par l'incendie. Personne ne manque de vivres, grâce à la charité des villes et villages.

Dépêches de Nuit.

New-York 6.

L'or est fermé ferme à 154¼.

L'assemblée des courtiers a voté $3,000 pour les incendiés de Portland.

Nashville 5.

Le gén. Fisk a reçu une dépêche hier soir de Smyrne, demandant un détachement de troupes pour réprimer les dissertions entre les blancs et les nègres.

Boston 6.

Il y aura demain une assemblée publique pour venir en aide aux incendiés. Les contributions se montent déjà à $20,000.

Geo. Peabady, jeudi, a fait un autre présent de $100,000 à l'Institut Peabady.

New-York 6.

Une lettre de Londres dit que Beauregard a offert ses services à Victor-Emmanuel et que Geo. N. Sanders est allé rejoindre Garibaldi.

THEATRE ROYAL!

PROPRIÉTAIRE.......MR J. W. BUCKLAND
DIRECTEURS.........MM. J. W. BUCKLAND et VINING BOWERS.

Samedi Soir, le 7 Juillet.

GRANDE SOIRÉE.

Positivement la dernière apparition de M. CHARLES DILLON, qui paraîtra dans le grand rôle de

KING LEAR,

Dans la tragédie de ce nom de Shakespeare.

Lundi soir, première apparition de la belle et célèbre Artiste, MADEMOISELLE HELEN WESTERN.

Portes ouvertes à 8 heures moins un quart ; la représentation commencera à 8¼ heures.

7 juillet. 250

Salle des Artisans

RETOUR DES FAVORIS.

POUR QUATRE SOIRS SEULEMENT,
Samedi, Lundi, Mardi et Mercredi, 7, 9, 10 et 11 Juillet.

La grande Confédération des Artistes Ethiopiens

MENESTRELS

DE BURGESS, PRENDERGAST & LARUE, Universellement et incontestablement reconnus comme les champions de l'Amérique et les Autocrates de tous les Menestrels.

Vingt astres brillants, sous la direction personnelle du plus grand de tous les Comediens Ethiopiens modernes, COOL BURGESS.

Merveilleuse Quartette vocale—Sextette des Comédiens—Les Garçons merveilleux de l'Utique—Brillante Orchestre—Solo de cornet, écho magique de FRANK BOWLES.

Nouveau programme par la Compagnie la plus considérable et la mieux exercée, et la combinaison la plus remarquable des Intrumentistes, Chanteurs comiques et Danseurs qui se soient jamais unis ensemble.

Billets, 25 cents. Sièges réservés, 50 cents. Portes ouvertes à 7½ ; le Concert commencera à 8½ précises.

D. C. LA RUE, Directeur.
CHAS. B. GRISTE, Agent. k-247

SALLE ACADÉMIQUE DU COLLÈGE STE. MARIE,

RUE BLEURY.

MARDI, 10 Juillet, à 8 heures P. M., *Séance Littéraire et Musicale.*

MERCREDI, 11 Juillet, à 9 heures A. M., *Distribution solennelle des Prix.*

7 juillet—250

Ecole Normale Jacques-Cartier.

JEUDI prochain, le 12 courant, A DEUX heures et DEMIE P. M., aura lieu, à l'Ecole Jacques-Cartier, la DISTRIBUTION DES PRIX aux enfants de l'Ecole Modèle, des PRIX et des DIPLOMES aux Elèves-Maîtres.

Les parents des élèves et les amis de l'éducation sont respectueusement priés d'y assister.

H. A. J. B. VERREAU,
Ptre, Principal.

Montréal, 6 juillet 1866—250

GRAND PIQUE-NIQUE

DANS LES

ILES DE BOUCHERVILLE,

AU PROFIT DE LA

Société de St. Vincent-de-Paul,

CONFÉRENCE ST. JACQUES,

Mercredi, 18 Juillet 1866.

Afin de se rendre au désir d'un grand nombre de personnes, il y aura deux voyages durant la journée.

LE VAPEUR TERREBONNE,
Capt. L. H. Roy,

laissera son quai à HUIT heures A. M. et 1 heure P. M. Un quai fortement construit a été arrangé pour le débarquement des passagers.

Prix, 25 cts: enfants, 12½ cts.

7 juillet. 250

Grande Excursion de Plaisir

A

SOREL.

DIMANCHE prochain, le 8 Juillet, le vapeur *BEAVER,* Capt. DEMERS, fera le plus beau voyage de plaisir de la saison, à SOREL, arrêtant en allant et revenant à St. Sulpice, Lavaltrie et Lanoraie. Il laissera son quai à huit heures précises du matin.

Le vapeur sera muni d'une tente sur le devant pour donner le plus grand confort possible aux passagers.

Tout le magnifique corps de musique des Chasseurs Canadiens sera à bord, ainsi qu'un piano à la disposition de plusieurs Demoiselles qui se proposent de donner un Concert durant le voyage. Un Orchestre choisi a été engagé pour la danse.

Le célèbre acrobate MICHEL TUDE, qui a traversé la chûte de Niagara à la grande surprise des spectateurs, marchera sur un fil de fer et fera un grand nombre d'autres jeux gymnastiques sur le vapeur durant le voyage.

Des rafraîchissements seront fournis à bord à bas prix.

Prix du passage, aller et revenir, 50 centins. Les enfants au-dessous de 8 ans ne paieront pas.

6 juillet. 249

VOYAGE

AUX

EAUX SALEES

Le vapeur *ADVANCE,* Capt. SIMARD, laissera le quai des Vapeurs Provinciaux (Québec)

Jeudi, 12 Juillet courant,

à QUATRE heures de l'après-midi, pour METIS, arrêtant, en allant et revenant, à la Pointe-aux-Pères, Rivière-du-Loup et Rimouski, procurant ainsi l'occasion de faire une excursion agréable aux Eaux Salées.

Billets de retour à prix réduits.

Pour autres informations, s'adresser à

F. BUTEAU,
Gérant,
Rue St. Jacques,
Québec.

7 juillet—250

Wm. A. Curry,

AGENT D'IMMEUBLES ET COMPTABLE

AGENCE POUR

Maisons et Terrains ; Emprunts faits sur des Propriétés Foncières.

BUREAU : 84, GRANDE RUE ST. JACQUES!

☞ Les capitalistes étrangers sont invités à communiquer avec l'annonceur.

6 juin. a 224

A LOUER

Une MAISON confortable, contenant huit chambres, sur la rue St. Denis, No. 106, avec gaz, &c. &c. Possession immédiate. Loyer, £40.

S'adresser à

F. X. ST. CHARLES,
453, Rue des Commissaires,
vis-à-vis le marché
Ste. Anne.

7 juillet—250 umk

PORTRAITS PHOTOGRAPHIQTES

POUR

$1.00 la Douzaine.

Les personnes qui ont fait prendre des portraits pour album à l'atelier BUXTON et qui désireraient en avoir d'autres copies, du même négatif, peuvent s'en procurer une douzaine pour le bien bas prix d'une piastre, pendant un mois seulement, à compter de cette date.

Autres portraits pris à des prix grandement réduits, tels que Ambrotypes sur verre, zinc, cuir, porcelaine en vignette, &c, &c. Aussi, portraits pris avec *paysages* et personnages.

Point de crédit.

☞ N'oubliez pas la place ; allez au No. 192, Rue Notre-Dame, avant d'aller ailleurs.

7 juillet—250 ds k

Compagnie d'Assurance sur la Vie de l'Ætna.

Revenu net pour 1865..........	$1,155,234
Recettes pour l'année finissant le 1er Juin 1866..........	2,360,075
Nouvelles polices do do do......	10,989
do do issues en mai 1866..	1,300

Tout le profit se divise chaque année parmi les assurés.

Dividende pour 1865, cinquante pour cent sur le bonus.

La moitié des recettes Canadiennes est repartie dans la Province.

Toutes réclamations dans l'Amérique Anglaise sont reglées en or.

On n'exige comptant que la moitié du paiement annuel, l'autre moitié étant payée par les profits.

Il n'y a pas de charge extra pour les Militaires allant à la défense de la Province, tant que les profits répondent.

Le Bureau de la succursale de l'Amérique Anglaise est au numéro 85 rue St. François Xavier, au dessus des Bureaux de la Compagnie d'Assurance contre le feu de l'Ætna.

Dix pour cent alloué aux messieurs du clergé.

S. PEDLAR & CIE,
Agents.

7 juillet—250 umk

Chèque Perdu.

En cette ville, le 5 courant, un CHEQUE signé par M. E. de Montenach, payable à la Banque d'Epargne, pour la somme de $400.00. Le paiement en a été arrêté. La personne qui l'aurait trouvé voudra bien le remettre à MME. DE MONTENACH No. 45, rue Durocher.

7 juillet—250 ui p

A Henry Starnes. Ecr., Maire de Montréal :

MONSIEUR,—En conséquence du grand feu qui a eu lieu à Portland, Maine, et la détresse qui en est résultée, les soussignés, citoyens de Montréal, prient Votre Honneur de convoquer une assemblée publique pour considérer la convenance de faire une souscription dans cette ville, pour venir en aide aux incendiés par les meilleurs moyens possibles.

William Molson
Hugh Allan
J Buchanan & Co
L H Routh
George Winks & Co
J Redpath & Son
John Frothingham
Henry Thomas
Thomas Workman
C J Brydges
Joseph Hickson
S G Mackenzie
Kerry Bros & Crathern
Foulds & Hodgson
L H Galarneau & Co
Alex Buntin & Co
Henry Bailey
F P Pominville
J Tiffin & Sons
Gillespie, Moffat & Co
V Hudon
F David
F & J Leclaire & Cie
C Roy
John L Cassidy & Cie
L Beaudry
Benjamin Lyman
Henry Lyman
Wm Darling & Co
John Sinclair
Sinclair, Jack & Co
Ferrier & Co
Robert Esdaile
John Hutchison
David E Maclean
David Torrance & Co

Alfred Savage & Son
Jeffery Bro & Co
S Greenshields, Son & Co
Smith & Cochrane
William O'Brien
L D Duvernay
Alex McGibbon
Walter McFarlane
Rimmer, Gunn & Co
John Ogilvy
James Donnelly
Fitzpatrick & Moore
Stevenson, Sutherland & Co
Wm Stephen & Co
Thomas Gordon
James Hutton
De B MacDonald & Co
James Claxton & Co
Forrester, Moir & Co
T B Hawson
Charles Alexander
Edw Carter
Dawson Bros
D Lorn MacDougall
Chs J Coursol
Kenneth Campbell & Co
Jackson Rae
Wm McNaughton
Hy Hogan
Wm Rodden
Thos McCready
F C Stratton
Waddell & Peatce
Converse, Colson & Lamb
John Rhynas

Conformément à la requête qui précède, je convoque par les présentes une ASSEMBLÉE PUBLIQUE des CITOYENS DE MONTRÉAL, à l'Institut des Artisans, MERCREDI prochain, le ONZE courant, à TROIS heures P. M.

HENRY STARNES,
MAIRE.

BUREAU DU MAIRE,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 6 juin 1866. 250

Acte concernant la faillite, 1864

ARCHIBALD C. SUTHERLAND, marchand, de la cité et du district de Montréal,

Demandeur.

vs.

JOHN CALDWELL, de la cité et du district de Montréal, WILLIAM CALDWELL, ci-devant du même lieu, maintenant résidant à Cariboo, dans la Colombie Britannique, et JOHN P. EARLY, ci-devant de la cité et du district de Montréal, mais maintenant de Richmond, dans l'Etat de Virginie, dans les Etats-Unis, marchands, faisant affaires en la cité de Montréal, en société, sous le nom et raison sociale de JOHN CALDWELL & CO.

Un bref de saisie a été émané en cette cause

T. BOUTHILLIER,
Shérif.

Montréal, sixième jour de juillet 1866. 250

Acte concernant la faillite, 1864

Province du Canada,
District de Montréal.

Dans la Cour Superieure.

Dans l'affaire de

GEORGE JUDGE, THEODORE A. WILSON et NORMAN VAN ALSTYNE, tous des cité et district de Montréal, individuellement et comme ayant été ci-devant en société, sous le nom et raison sociale de Judge, Wilson & Co., FAILLIS.

AVIS est par le présent donné que le dix-septième jour de Septembre prochain, à dix heures de l'avant-midi, ou aussitôt que le Conseil pourra être entendu, les soussignés s'adresseront à la dite Cour pour obtenir une décharge sous le dit acte.

JUDGE, WILSON & Co.
GEORGE JUDGE
THEODORE A. WILSON
NORMAN VAN ALSTYNE

Par leurs Procureurs *ad litem*
A. & W. ROBERTSON.

Montréal, 6 juillet 1866—250 a

Acte concernant la faillite, 1864

Province du Canada,
District de Montréal.

Dans la Cour Superieure.

Dans l'affaire de

BARD. P. PAGE, FAILLI

AVIS est par le présent donné que le dix-septième jour de Septembre prochain, à dix heures de l'avant-midi, ou aussitôt que le Conseil pourra être entendu, le soussigné s'adressera à la dite Cour pour obtenir une décharge sous le dit acte.

BARD G. PAGE,

Par ses Procureurs *ad litem*
A. & W. ROBERTSON.

Montréal, 2 juillet 1866—250 a

Acte concernant la faillite, 1864

PROVINCE DU CANADA,
District de Montréal.

Dans la Cour Superieure.

Dans l'affaire de

JOHN ELLIOTT et WILLIAM S. TEMPEST, tous deux de la cite et district de Montréal, individuellement et comme ayant été ci-devant en société sous les nom et la raison sociale de Elliott and Company, FAILLIS.

AVIS est par le présent donné que le dix-septième jour de Septembre prochain, à dix heures de l'avant-midi, ou aussitôt que le Conseil pourra être entendu, les soussignés s'adresseront à la dite Cour pour obtenir une décharge sous le dit acte.

ELLIOTT & Co.
JOHN ELLIOTT
WM. S. TEMPEST

Par leurs Procureurs *ad litem*
A. & W. ROBERTSON.

Montréal, 2 juillet 1866—250 a

Porte-Manteau Trouvé.

Un porte-manteau a été trouvé sur la rue des Commissaires, ces jours derniers.

Pour informations, s'adresser chez A. DUBORD & CIE, No. 227, rue St. Paul.

6 juillet—249 qu

VENTE PAR ENCAN.

PAR L. DEVANY.

Cet après-midi.

Vente considérable de Meubles neufs, etc., etc.

Le Soussigné a reçu une consignation considérable de MEUBLES de PREMIÈRE CLASSE de la Compagnie Manufacturière anglaise de MM. EDWARD MIALL ET CIE., établie à Oshawa, C. O., qu'il vendra à ses vastes Salles de Ventes, No. 139, Grande Rue St. Jacques, SAMEDI après-midi, le 7 Juillet.

Elle comprend :

Belle garniture de Salon en Terry soie noire
Garnitures de Chambre à coucher en noyer poli et ouvragé
do tout en noyer poli
do en bois blanc
Une grande variété de Sofas et canapés neufs
Tables à dîner, de centre et de fantaisie
Berceuse et Chaises en crin pour Salon, Salle à dîner et nourrice
Berceuse et Chaises en crin pour salle à dîner et chambres à coucher
Garde-robes et Bibliothèques doubles et simples, avec des panneaux sur le devant
Chiffonniers et Sideboards élégants, de N.-Y., Couchettes, Lavemains entourés et ouverts
Pupitres, Chaises pour salle, grande Bibliothèque ; une belle caisse d'Oiseaux empaillés

Et un assortiment considérable de nouvelles MARCHANDISES, savoir :

Services en Porcelaine, pour Dîner et Déjeuner
Coutellerie de Tables, Fourchettes et Cuillières galvanisées
Toile pour Tables, Rideaux en Damas et Mousseline, &c., &c.

Vente à DEUX heures.

L. DEVANY,
Encanteur.

248

LIQUEUR DES MOINES BENEDICTINS

De l'Abbaye de Fécamp.

Cette liqueur, qui date de 1510, est tonique, anti-apoplectique et digestive. Les plantes salutaires qui la composent en font un des meilleurs préservatifs contre les affections épidémiques.

A. LEGRAND, AINÉ, A FÉCAMP (Seine-Inférieure.)—MAISON A PARIS, RUE VIVIENNE, 19.

Cette liqueur se trouve, en France et à l'étranger, dans tous les cafés, chez les négociants en vins et spiritueux, confiseurs, épiciers, marchands de comestibles, etc.

248

Dépôt d'Eau Minérale de Calédonia

64, GRANDE RUE ST. JACQUES, 64.

Le soussigné, Agent des célèbres EAUX MINERALES des Sources de Caledonia, annonce que pour la commodité du public il a établi un Dépôt pour la vente de cette Eau au No. 64, Grande Rue St. Jacques, où il reçoit de l'eau fraiche des sources deux fois par semaine, et l'a tient en bon ordre.

Des ordres adressés à la place susdite ou au coin des rues Craig et St. Laurent seront exécutés immédiatement et l'eau transportée libre de tous frais dans les limites de la ville.

W. DALTON,
Agent pour l'Eau Minérale de Calédonia.

4 juillet—247 ts k

Nouveau Dépôt de Journaux de Dalton

64, GRANDE RUE ST. JACQUES, 64.

Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a ouvert dans les premises, No. 64, Grande Rue St. Jacques, un établissement de Papeterie, Livres, Nouvelles, Journaux, Revues périodiques, Livres de Modes, Livres d'Ecole et Livres pour Enfants, et où l'on trouvera en grande variété de tous les objets qui font partie du commerce des livres, des journaux et de la papeterie, aux plus bas prix, et il espère par son application aux affaires, &c., s'attirer une part du patronage public.

Il saisit cette occasion pour remercier le public du support libéral qu'il lui a accordé depuis le commencement de ses affaires, et pour annoncer qu'il fera les mêmes affaires que ci-devant, au coin des rues Craig et St. Laurent.

☞ Tous les Journaux Français et Anglais de Montréal à vendre.

W. DALTON,
Coin des Rues Craig et St. Laurent
et 64, Grande Rue St. Jacques.

4 juillet—247 ts k

Compagnie du Richelieu

Ligne Journalière de Vapeurs de la Malle Royale

ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

Le vapeur *MONTREAL,* Capt. ROBERT NELSON, partira du quai Richelieu pour Québec, CE SOIR, à sept heures, arrêtant aux ports intermédiaires.

PRIX DU PASSAGE :

Premiere Classe.............. **$2.50**

(Repas et lits ouverts dans la chambre des Messieurs inclus.)

Seconde Classe.............. **$1.00**

Les billets de passage seront vendus au Bureau sur le Quai. Les Cabines ne seront retenues qu'en prenant les billets au Bureau.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissement, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau, 203, Rue des Commissaires

J B LAMÈRE,
Agent Général.

Bureau de la Compagnie du Richelieu,
Montréal, 7 Juillet 1866.

SI VOUS VOULEZ EPARGNER VOTRE ARGENT

Achetez un des REFRIGERANTS de MEILLEUR ET CIE., faits de bois sec, sain, fortement lié, avec ventilation combinée convenable, carbone agissant comme désinfectant, produisant une atmosphère froide, sèche et pure, sans humidité, sans condensation de moiteur et sans odeur de glace, etc. Telles sont les qualités que possèdent les Réfrigérants que nous offrons au public à un prix qui ne nous donne qu'un léger bénéfice. GRANDEUR, 5 pieds.

MEILLEUR ET CIE.,
Manufacturiers.

DÉPOT DE POÊLES, 526, Rue Craig,
Près de la Place-d'Armes.

12 juin. 235

LE LIBRE-ECHANGE.

Une ASSEMBLÉE PUBLIQUE des partisans du Libre-Echange, aura lieu dans la CHAMBRE DE LA HALLE AUX BLÉS, en cette Ville, JEUDI, le 12 JUILLET PROCHAIN, afin de former une ligue, ayant pour objet l'avancement, par des moyens légitimes, des principes du Libre-Echange, comme future politique du Canada.

COMITÉ PROVISOIRE :

H. L. ROUTH,
W. DARLING,
THOS. RIMMER,
JOHN SINCLAIR,
WILLIAM H. KERR,
THOMAS GORDON,
ROCERT ESDAILE,
JOHN RHYNAS,
JOHN OGILVY,
WM. CUNNINGHAM,
WM. MURRAY,
W. F. HENSHAW.

NOUS, les soussignés, étant profondément convaincus que les principes du libre-échange sont conformes à la vraie économie politique, et que leur adoption favoriserait beaucoup les intérêts de notre pays, formons une association pour essayer, par tous les moyens légitimes, de mettre en vigueur les dits principes.

George Moffatt
H Leigh McDougall
J H Joseph
H E Murray
Wm Cunningham
Wm Murray
Alex Gross
Edwd T Taylor
W Sache
M H Gault
Wm Lunn
Sydney Bellingham
John Crawford
T Sauvageau
H L McDougall
Walter Scott
L Tourville
Thos Rimmer
Robert Mitchell
J G Tranchemontagne
Wm Darling
Wm H Kerr
H L Routh
Alex Urquhart
C J Brydges
George Shaw
Thos Wilson
W O Willis
Jas B Billie
Alex Walker
D Lorn McDougall
J C Watson
H B Smith & Cie
A Y Gilmour
Geo Stephen
Thos Gordon
Henry McKay
Usborne & Cie
Z Benoit
James A Glassford
Charles Lee
J O Lafrenière
S St Onge
Geo Watt
John Semple
W H Rintoul
H Dobell
A B Charlebois
A Charlebois
W D Dupont
R S Oliver
Edgar Judge
Geo Tiffer
E Lyman Mills
Chas D Hanson
Chas Simms
A T Patterson
James Bekin
Colin Cameron
W D McLaren
Robert Hampson
W A Hall
Geo Childs
R Adams
G M Miller
Jas B Heriot
John Ogilvy
Edward Hagar
James Roy
Chas Ault
Jas P Clark
Geo Templeton
Hugh Mackay
James Moir
A F Gault
Thomas Darling
W Minchin
Adam Darling
Andrew Robertson
John Baillie
John Watson
D A Ansell
R Graham
Geo Dowker
S H Thompson
Wm Turner
J B Moore
Kenneth Campbell
H Munro
Alex Rose
John Whyte
J M Reid
W B Bowie & Cie
H Cameron
McCulloch, Jack & Cie
Geo Ringland
John S Shearer
Wm Gun

J Brock
Frank Ross
O & J Lynch
John Hope
Henry A Budden
Wm M Freer
Thomas Leeming
T M Clark
R T Routh
Naz Villeneuve
M T McGrail
M Brossard
A H Vass
L E Morin
F W Henshaw
Thos A Crane
G E Jaques
John Rhynas
James Akin
J E Kirkpatrick
James Williamson
R Latham
Wm Bayley
M P Ryan
George Garrow
John MacKay
J B Walkem
P G Charlebois
O Deguise
James H Henderson
D J Craig
D McBarney
James Rough
David A P Watt
Augte Girard
W W Stuart
James D Crawford
Jeffery frère & Cie
H W Ireland
Gordon Kingan
A C Sutherland
D Smith
Philip Holland
George S Scott
Reuter, Lionais & Co
Arthur Lionais
Geo Chapman
Fred'k Kidgston
John Converse
C E Colson
Alfred Rimmer
Chas D Proctor
D Morrice
H J Gear
W E Cheese
Chas H Davis
Hugh Clarke
Geo H Bacon
F M Holmes
F J Brady
F Hudon
James Jack
W J Cunningham
D P Janes
Crawford & Cie
Wm MacDougall
Louis Gauthier
L Franchère
Alexander Hart
Jacques Grenir
W Stark
James Fairie
D McGill
Andrew Macfarlane
Robert Macfarlane
Thos A Haines
J Mackenzie
Fould & Hodgson
John Thomson
Davis Welsh & Cie
Wm Cowie
Gavin G Watson
Wm Norris
W Lindsay
Rice Sharpley
John Henderson & Cie
H & H Merrill
Rich'd Holland
E Harrison
C Healy
D T Irish
J A Graham
Richard Bolton
Geo Seebold
Gagnon, Watson & Cie
H W Austin
Samuel Dawson
Romeo H Stephens

6 juillet 249

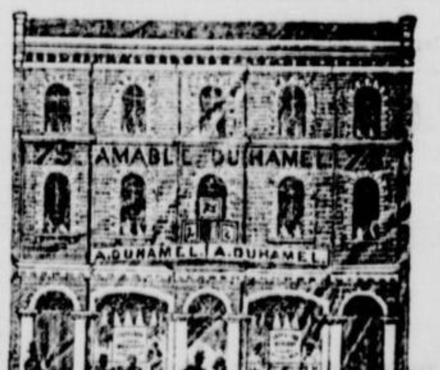

EPICERIES de FAMILLE

CHEZ

AMABLE DUHAMEL,

No. 75,

Grande Rue Saint-Laurent.

A. DUHAMEL est heureux d'avoir à informer le public que, grâce au grand encouragement reçu, il a augmenté très considérablement son commerce, et qu'il a ouvert à l'adresse ci-dessus l'un des plus beaux MAGASINS D'EPICERIES de premier choix, où l'on trouvera toujours—en GROS et en DETAIL—des VINS et des LIQUEURS des marques les plus en renom, des THES et des SUCRES les mieux choisis, ainsi qu'un assortiment complet des meilleures Epiceries Françaises et Anglaises, de même qu'une variété de SUCRERIES et de FRUITS FRANÇAIS des plus délicieux.

Les COMMANDES de la campagne sont expédiées sans retard, et les familles passant l'été à la campagne qui désireraient envoyer leurs ordres, seront aussi fidèlement servies que si elles étaient représentées.

Une seule visite au nouveau magasin d'A. DUHAMEL convaincra qu'il vend au plus bas prix du marché, et que ce magasin est tenu sur un pied capable de répondre, à toute époque, aux plus grandes exigences de ceux qui voudront bien acheter chez lui.

AMABLE DUHAMEL,
EPICIER,
No. 75, Rue St. Laurent,
Montréal.

23 juin—239 ds k

1866 COMPAGNIE 1866

DES

Vapeurs Oceaniques de Montreal

ARRANGEMENTS D'ETE.

Les passagers sont enrégistrés pour Londonderry, Glasgow et Liverpool.

Les Billets de retour, sont accordés à des prix réduits.

La Ligne de la Malle de cette Compagnie se compose des vapeurs suivants de 1ère classe :

Moravian	2650 tons..	Capt. Aiton
Peruvian	2600 " ..	Capt. Ballantine
Hibernian	2434 " ..	Lt. Dutton, RNR
Belgian	2400 " ..	Capt. Brown
Nova-Scotian	2300 " ..	Capt. Wylie
North-American	1780 " ..	Capt. Kerr
Damascus	1600 " ..	Capt. Watt

Transportant les Malles du Canada et des E.-U

(Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC tous les SAMEDIS durant la saison, arrêtant à Loch Foyle (Londonderry) pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse.)

Et leur LIGNE de GLASGOW, composée des Steamships suivants :

St. David	1650 tons..	Capt. Aird
St. Andrew	1432 " ..	Capt. Scott
St. George	1468 " ..	Lt. Smith, R.N.R.
St. Patrick	1207 " ..	Capt. Trocks

Voyageant entre le Clyde, Québec et Montréal (touchant à Kingstown, Dublin, pour prendre les passagers) à des intervalles réguliers durant la saison navigable du St. Laurent.

LIGNE DE LIVERPOOL—DE QUEBEC :

Moravian	Samedi, 26 Mai
Damascus	Samedi, 2 Juin
St. David	Samedi, 9 Juin

Prix du passage de Québec à Londonderry ou Liverpool :

CABINE.................. $70 et $80
(Suivant les accommodements.)
ENTREPONT.................. $25

Les Cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Un Chirurgien d'expérience est à bord de chaque vaisseau.

Pour fret et autres particularités, s'adresser à

H. & A. ALLAN,
Coin des rues de Youville et Commune,
207 Montréal.

VENANT DE PARAITRE.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS

SUR LES RAPPORTS DE

LA SOCIÉTÉ CIVILE,

AVEC

LA RELIGION ET LA FAMILLE,

PAR L'ABBE L. LAFLÈCHE,

Ancien Missionnaire de la Rivière Rouge, Vicaire Général du Diocèse des Trois-Rivières.

Reproduit du *Journal des Trois Rivières.*

UN VOLUME IN-12 DE 268 PAGES.

PRIX·

Cartonné élégamment - - 30 cts
à la Douzaine - - - - - - - $3.00.

En vente à la Librairie de

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS
237 et 239, Rue St. Paul.

N. B.—Les personnes du District de Montréal qui ont souscrit à l'ouvrage ci-dessus sont priées de venir prendre, au plutôt, à notre magasin, les exemplaires pour lesquels elles ont souscrit.
13 juin—230

NOUVEL OUVRAGE.

LE

NOUVEAU TESTAMENT

DE

Notre Seigneur Jésus-Christ

TRADUIT DE LA VULGATE EN FRANÇAIS

Avec des Notes explicatives, morales et dogmatiques pour en faciliter l'intelligence

PAR

MONSEIGNEUR CHS. FRANÇOIS BAILLARGEON,
ÉVÊQUE DE TLOA,
Administrateur de l'archidiocèse de Québec,
&c, &c,

UN VOL. IN-8o DE 820 PAGES, RELIÉ.

PRIX :

A la douzaine.......... $15.00
En détail.............. 1.50

En vente à la Librairie de

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS
237 et 239, RUE ST. PAUL.
1er juin—220

ABSINTHE ITALIENNE ROYALE

OU

TONICO REALE!

Del Dottore F. P. Verry,

Professeur de Chimie à l'Université de PADOUE, ITALIE.

Cette célèbre préparation pour laquelle un certificat de mérite a été accordé à celui qui, le premier, l'a préparée, à l'Exposition Nationale de Torino, Italie, et par la faveur duquel M. GIANELLI a obtenu la recette, ce qui lui a valu un diplôme à l'Exhibition Provinciale du Canada tenue à Montréal en septembre 1865—est sans contredit le tonique le plus salutaire et agréable qui ait jamais été présenté au public en Europe ou en Amérique.

Depuis 17 ans, elle est en Italie la boisson favorite de l'élite de la société, et est généralement servie dans le salon immédiatement avant le diner, de préférence au Vermouth.

☞ On a fait connaître aux principaux médecins de Montréal la nature des ingrédients qui entrent dans cette composition, et ils les ont complètement approuvés.

Le propriétaire n'a pas l'intention de faire des poufs et des annonces emphatiques, il demande qu'on en fasse seulement l'essai sans parti pris.

A vendre chez tous les Droguistes et Epiciers du Canada.

DAVIE, CLARKE & CLAXTON,
No. 46, Rue St. Pierre, Montréal,
Seuls Agents pour le Canada.
13 juin—230 tm k

A Vendre,

Plusieurs excellents EMPLACEMENTS sur la Place Richmond et la Rue St. Antoine.

S'adresser à

D. R. STODART,
Agent et Courtier,
48, Grande rue St. Jacques.
7 fév. j—125

BOURRET & COMTE,

Marchands à Commission,

COMMERÇANTS DE PRODUITS,

AGENTS GENERAUX. &c.

No. 6, Rue St. Sacrement,

MONTRÉAL.

J. O. BOURRET. D. COMTE.

☞ Références de première classe données. ☜
5 juin. 223 um

FERDINAND CORBEILLE,

AVOCAT,

No. 6, Petite Rue St. Jacques.

Montréal, 28nov. 1865—14 akD

MAISON

TRUDEL & VINCENT

AVANTAGES IMMENSES

DE SE PROCURER DES

MARCHANDISES

A TRES BAS PRIX!

Marchandises Endommagées!

Achetées aux derniers encans et offertes au public à des prix excessivement bas.

UN LOT CONSIDÉRABLE DE SOIES
" " ROBES de POPELINE
" " INDIENNES
" " COTONS jaune à blanc

Chales Brochés en Soie.

Valeur réelle.................. $12
Vendus pour.............. $3, $4, $6 et $8

— EN OUTRE —

La MAISON TRUDEL & VINCENT aura toujours à la disposition des acheteurs un assortiment varié et choisi des Marchandises provenant des derniers arrivages d'Europe.

Rendez-nous une Visite

AVANT

D'ACHETER AILLEURS

Trudel & Vincent,
Septième magasin de la rue Bonsecours
10 avril—181 tmk côté Ouest, Montréal.

Pourquoi mettre vos habits en haillons à force de les frotter sur des planches pour les blanchir, lorsqu'ils peuvent être lavés

PLUS FACILEMENT ET PLUS VITE

En se servant de la

GLYCERINE

ET DE LA

POUDRE DE SAVON

DE

HARPER TWELVETREES ?

☞La femme d'un ministre a dit : "On épargne au moins la moitié de SAVON, les deux tiers de TEMPS et les trois quarts de TRAVAIL."

A vendre dans tous les magasins en général.

Walter Marriage,
Agent pour le Canada,
16 avril—182 Montréal.

MAGASIN

DE

Marchandises Seches

THOMAS LAMOUREUX

113, Rue Notre-Dame, 113,

Dans la bâtisse de l'Institut-Canadien.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer au public qu'il a ouvert depuis le 1er Mai dernier, un magasin de Marchandises Sèches où l'on trouvera les étoffes les plus nouvelles et les plus à la mode.—On sollicite une visite Toutes les marchandises sont offertes à TRES-BAS PRIX

☞ Un TAILLEUR et une MODISTE y sont employés et prennent les commandes que l'on veut bien leur faire.

14 mai—dm 205

A VENDRE A BELŒIL.

LA MAGNIFIQUE PROPRIÊTÉ

Située au Village de Belœil

A proximité des chars et vapeurs

OCCUPÉE CI-DEVANT

COMME RÉSIDENCE ET PLACE D'AFFAIRES

DE

FEU P. MALOT, ECUIER,

Bâtie d'une grande maison de briques munie de tuyaux pour l'eau et entourée de belles plantations, deux vastes hangars pour le grain (dont l'un en pierre), un autre hangar pour le bois et les voitures, un autre bâtiment très-vaste contenant écuries et étables, deux cours, un jardin spacieux planté d'arbres fruitiers et un bon quai sur la rivière ; en un mot, l'une des places de commerce des plus avantageuses et des plus agréablement situées de toute la rivière Chambly.

Cette propriété, avec toutes les bâtisses et améliorations, a coûté au-delà de $8,500 à celui qui l'occupait aujourd'hui le soussigné l'offre en vente pour moins que la moitié du prix qu'elle a coûtée, et avec des termes extrêmement faciles.

—o—

☞ AUSSI A VENDRE ☜

A TRES-BONNE COMPOSITION

PLUSIEURS

BONNES TERRES

DANS

Belœil et St. Jean-Baptiste.

S'adresser à

J. B. BROUSSEAU,
Avocat,
No. 53, Petite Rue St. Jacques

Ou au

Dr. J. B. BROUSSEAU,
Station de Belœil.

31 octobre—45

COMPAGNIE D'ASSURANCE

"UNION COMMERCIALE"

BUREAU PRINCIPAL :

19, Cornhill, Londres, Angleterre.

CAPITAL, $12,500,000 — PLACEMENT, $2,000,000

DÉPARTEMENT CONTRE LE FEU.—Le trait distinctif de cette Compagnie est l'introduction d'un arrangement équitable des prix, proportionnés à chaque risque encouru.

DÉPARTEMENT SUR LA VIE.—Pour les avantages immenses offerts par cette Compagnie, voyez le Prospectus et la Circulaire—80 par cent de profit divisés entre les possesseurs de Police.—Economie de la direction garantie par une clause dans l'acte d'association.

MORLAND, WATSON ET CIE.,
Agents généraux pour le Canada.
FRED. COLE, Secrétaire
Bureau, 385 et 387, Rue St. Paul, Montréal.
Surveillant—H. MUNRO, Montréal.
Inspecteur des Agences—T. C. LEVINGSTON, P. L. S.

G. O. DELORME et ANT. TELLIER, ont été nommés Agents assistants pour prendre des Assurances pour la Cité de Montréal et ses environs.

23 fév. a—139

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE BEAUHARNOIS, CHATEAUGUAY et HUNTINGDON (Limitée.)

Le vapeur *SALABERRY*, qui a été complètement réparé à neuf dans le cours de l'hiver dernier, reprendra, à l'ouverture de la navigation, ses voyages réguliers, partant de Montréal tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures p. m., et de Lachine à l'arrivée du convoi de 5 heures p. m., arrêtant à Beauharnois, St Timothé, Valleyfield, Côteau Landing, Port Lewis, St. Anicet, Lancaster, Summerstown, Cornwall, St. Régis et Dundee

Au voyage de retour, il partira de cette dernière place tous les Lundis et Jeudis, à 4 heures a. m., arrêtant aux endroits ci-dessus mentionnés en descendant, ainsi qu'au Côteau du Lac et aux Cèdres, et arrivant de bonne heure à Montréal dans l'après-midi des mêmes jours.

Ce vapeur sera commandé par son ancien Capitaine, M. C. B. DEWITT, marin de grande expérience, dont la parfaite reconnaissance du trafic de cette route, et la manière si pleine d'urbanité et de politesse pour les voyageurs confiés à ses soins, lui ont gagné l'estime générale, et sont une ample garantie que rien ne sera négligé pour assurer le confort et la sécurité des voyageurs que patronisera le bateau commandé par le Capt. Dewitt.

OWEN LYNCH, Gérant.
Bureau : 55, Rue des Commissaires, Montréal.
19 mai—210 E x

NOUVELLE ETRANGE!

10,000 PORTRAITS

A ETRE VENDUS!

Citoyens de Montréal! Venez ici! Désirez-vous ménager votre argent? Alors, allez dans la Galerie de Gravures Anglo-Américaines (ci-devant Chambres Photographiques de Dion), No 7, Rue Bonaventure, où pour les soixante prochains jours, des Portraits seront vendus.

Photographies, Ambrotypes et Petits Portraits vendues aux plus bas prix. Allez et voyez.

Portraits pris et terminés en quelques minutes, et exécutés également lorsque le temps est couvert.

Une attention spéciale est donnée pour les copies.

N.B.—La Galerie sera ouverte tous les jours de Fête.

21 mai. ak—211

La Compagnie d'Assurance Nationale des Voyageurs

ASSURE

CONTRE DES ACCIDENTS.

POLICES GÉNÉRALES D'ACCIDENT,

Assurant contre toutes espèces d'accidents, accordées pour des sommes de

$500 à $10,000,

Avec des compensations de

$3 à $50 PAR SEMAINE.

☞ *Des Polices seront accordées tout de suite.* ☜

Des applications pour assurance sont reçues par

T. W. GRIFFITH,
Agent Général,
Coin des Rues St. François-Xavier et St. Sacrement.

12 juin—229

LE CHOLERA ET SON TRAITEMENT.

(Avec précautions sanitaires, en pamphlet, en Anglais et Français, publié et à vendre par JOHN GARDNER,

Chimiste et Droguiste,
Rue Notre-Dame.

Prix, six sous.

Renfermant toutes les informations nécessaires. Un ESCOMPTE CONSIDERABLE sera accordé aux acheteurs de la campagne pour revendre.

Les personnes voudront bien déclarer le nombre de copies anglaise et française dont ils auront besoin.

JOHN GARDNER,
Rue Notre-Dame.
5 juin—223 c a E

CORS

En 30 minutes on se débarrasse de ses corps avec les LIMES CHIMIQUES de P. MOURTHE (Fournisseur des Armées), brevetées en France et à l'étranger, approuvées par diverses académies et par 15 gouvernements. 3,000 cures authentiques. Médailles de 1ère et 2ème classe Par ordre de S. Exc. le Ministre de la Guerre, ces Limes ont été expérimentées à Paris par plus de 2,000 soldats qui se sont débarrassés de leurs cors, comme le constatent MM. les Médecins-Majors dans leurs rapports. Le même résultat a été obtenu par la garnison de Rio de Janeiro. (*Voir le Prospectus.*) Dépôt général : 18, Bl. Prince Eugène, Paris, et dans les Pharmacies de tous pays.

Dépôt à Montréal : J. GARDNER,
13 juin—234 a E c k 455, Rue Notre-Dame

ASSURANCE

NORTH BRITISH & MERCANTILE

contre le Feu et sur la Vie.

ETABLIE EN 1809.

Capital - - - - - -	**$12,000,000**
Accum. des Fonds -	**10,000,000**
Revenu Annuel - -	**2,500,000**

Etablissement de la Branche Canadienne.

OFFICIERS.

DIRECTEURS-GERANTS :

D. Lorn MacDougall, Ecr., Ths. Davidson, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES :

Hon. L. Renaud, M C.L. Hon. John Rose, M P P. Hon. T. Ryan, M.C.L. J Law Ecr., Marchand C J. Brydges, Ecr., Directeur-Gérant du Grand Tronc, dont tous sont Actionnaires.

SECRETAIRE-LOCAL—J. JOHNSTON

INSPECTEUR—Wm. EWING.

Cette Compagnie offre toutes les garanties pour l'ASSURANCE CONTRE LE FEU ; elle a

20 Modes d'Assurance sur la Vie.

Le Bureau des Directeurs à Montréal, a plein pouvoir de **régler les pertes.**

On pourra se procurer des Formes de propositions et toutes autres informations en s'adressant au Bureau-Général, Numéros 2 4, et LA BOURSE.

MacDougall & Davidson,
Agents-Généraux pour le Canada

P. R. Fauteux,
SOUS-AGENT.

DeBELLEFEUILLE & TURGEON,

AVOCATS,

No. 36, Rue St. Vincent.

juin. 225—dm

Bureau du Telegraphe de Montreal,

30 JUIN 1866.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de CINQ par cent, pour le semestre finissant le 31 mai, a été déclaré sur le capital de la Compagnie et sera payable aux Bureaux de la Compagnie le et après MERCREDI, le 11ème jour de Juillet.

Par ordre du Bureau,
JAMES DAKERS,
Secrétaire.
245 1

Pharmacie Jacques-Cartier

GLOBENSKY, FILS & Cie,

21—PLACE JACQUES-CARTIER—21

Les soussignés informent le public qu'ils ont ouvert une PHARMACIE où ils auront toujours un assortiment complet de Drogues, Parfumeries, Médecines Brevetées, Brosses à Cheveux et à Dents, Peignes, &c, &c. Ils espèrent, par la qualité et le prix de leurs marchandises, mériter l'encouragement public.

B. GLOBENSKY, M. D,
CHS. P. L. DE MARTIGNY,
B. J. A. GLOBENSKY.

Montréal, 1er juin 1866.

—o—

Les soussignés informent aussi le public qu'ils sont les seuls Pharmaciens qui vendent le fameux SIROP PECTORAL DU DR. GLOBENSKY pour toutes espèces de Toux, Rhumes, Asthme, Bronchites, Coqueluche Consomption et Vomissement de Sang des Poumons.

On peut voir par ce qui suit l'infaillibilité de ce Sirop :

(Extrait d'une lettre du Rév. J. A. Devine, M. A.)

Mon cher Docteur,

C'est un sensible plaisir pour moi de pouvoir reconnaitre l'habileté de votre traitement pour mon affection des Bronches. Enracinée qu'elle était chez moi depuis plusieurs mois avant de me placer sous vos soins, je suis certain que vous serez heureux d'apprendre que vous avez accompli chez moi une cure complète.

Je suis, mon cher Docteur,
Votre ami reconnaissant,
J. A. DEVINE, M. A.,
1241, Rue Dorchester, ouest.
Montréal, 17 sept. 1865.

(A Messieurs Globensky, Fils & Cie.)

Messieurs,

Je crois de mon devoir, dans l'intérêt public, de dire ici qu'il y a déjà plusieurs années je fus pris d'une maladie de poitrine accompagnée de crachement de sang et de matières, qui me fit souffrir pendant dix ans, sans que j'eusse jamais pu obtenir de soulagement efficace quoique je fusse traité par les premiers hommes de l'art.

En 1863, je me mis sous les soins du Dr. Globensky et je suis heureux de reconnaître que je commençai immédiatement à me sentir beaucoup mieux et après quelques mois je fus complètement guéri. Je jouis maintenant d'une santé parfaite et c'est avec reconnaissance que je puis dire que je dois au Dr Globensky le bienfait de la vie et le pouvoir de vaquer à mes affaires comme par le passé.

Je suis, Messieurs,
Votre obt. serviteur,
F. X. SAUCIER,
Marchand de fleur,
No. 179. Rue des Commissaires.
Montréal, 17 mai 1866.

(Au Dr. Globensky, Montréal.)

Mon cher Docteur,

J'ai beaucoup de plaisir à vous dire qu'ayant été attaqué d'une maladie de poitrine dont je souffris pendant neuf ans, et qui me faisait éprouver une grande difficulté à respirer et un enrouement qui m'empêchait de parler pendant des mois entiers, je suivis votre traitement pendant quelque temps et je fus radicalement guéri.

Je demeure, avec reconnaissance,
Votre obt. serviteur,
RÉMI PRÉVOST, J. P.,
Marchand de fleur,
Rue St. Laurent.
Montréal, 25 mai 1865.

(A Messieurs Globensky, Fils & Cie.)

Messieurs,

Je certifie avoir été guéri dans l'espace de deux jours d'un rhume tenace que j'avais depuis deux mois et qui était encore dans toute sa vigueur, avec une petite bouteille du *Sirop Pectoral du Dr. Globensky*, qui ne m'a coûté que 60 centins.

T. LAMBERT, Tbaconiste,
114 et 116, Rue Notre-Dame
Montréal, 2 juin 1866.

—o—

Ce Sirop est à vendre chez

Globensky, Fils & Cie,
21, PLACE JACQUES-CARTIER.

Prix :—Une grande bouteille.............. $1.00
Une demi-bouteille.............. 0.60

☞ Réduction considérable pour les Marchands.
6 juin. a 224

AVIS.

Le soussigné s'adressera au Parlement Provincial, à sa prochaine session, pour se faire naturaliser.

CLEMENT HALL SOULE.
30 mai—219 dm w

HOTEL JEAN

CACOUNA, C. E.

HONORÉ JEAN,
21 juin—237 um c Propriétaire.

HOTEL BRITANNIA

CACOUNA, C. E.

A. H. JEAN,
21 juin—237 um c Propriétaire.

Nouvelle Importation d'Europe

PAR

SS. *Andrews, Deodar, West Wind* et *City of Hamilton.*

Les soussignés reçoivent dans le moment et continueront de recevoir par les steamers durant la présente saison un assortiment des mieux choisis d'Epiceries Anglaises et Françaises, Vins d'Espagne, Portugal, Bordeaux, Fruits d'Espagne, des Indes, &c., Fromages Anglais, Suisses, Allemands, Jambons de Westphalie, Bacon d'Irlande, Porter et Ale Anglais des meilleures marques.—Aussi, un assortiment complet de MM. Crosse & Blackwell de leurs célèbres Marinades, Sauces, Moutardes, Capus, Olives, Viande marinée, Confitures, Tilly, &c, &c.

La plus grande attention sera portée à l'exécution des ordres de la campagne. Toute livraison sera faite gratis à aucune station et aux environs de la ville.

Le public est respectueusement invité à venir visiter notre établissement

DUFRESNE & McGARITY,
21 mai—211 228, Rue Notre-Dame.

Vente par Autorité de Justice.

Sera vendu, MARDI, le VINGT-QUATRE Juillet courant, l'immeuble ci-après décrit dépendant de la succession des feus Henry Jordan et Catherine McPhilipps, tous deux décédés, savoir :

Un LOT DE TERRE, de figure irrégulière, situé sur la rue William, Griffingtown, de cette cité, contenant 81 pieds de front et 111 pieds 10 pouces en arrière, sur 93 pieds 8 pouces de profondeur dans la ligne S.-O. et 91 pieds dans la ligne N.-E. et 57 pieds 6 pouces de profondeur dans la ligne du centre, le tout plus ou moins et sans garantie de mesure précise ; tenant en front à la rue William, d'un côté au sud-ouest à MM. Savage & Sons, en arrière aux Nos. 4 et 13, et d'autre côté au nord-est à la rue McCord, avec une maison en bois et brique et autres bâtiments dessus construits.

La vente se fera sur les lieux, à DIX heures de l'avant-midi.

Pour plus ample information, s'adresser au Notaire soussigné.

E. McINTOSH,
N. P.,
No. 116, Rue St. Joseph.
Montréal, 3 juillet 1866—246 ts a

AVIS.

Le soussigné fait défense d'avancer ni de payer aucun argent à qui que ce soit sans un écrit signé de sa main.

ELOI PERRAULT.
19 juin—235 m c

Détruisez vos Insectes,

PUNAISES, COQUERELLES, BARBEAUX MITES, CHENILLES, PUCERONS VERTS DES FLEURS, ARAIGNÉES, MOUCHES, etc, etc.

MORT AUX RATS ET SOURIS

AVEC L'INSECTICIDE-VICAT,

Qui n'est pas poison pour l'homme ni pour les animaux.

PRIX DE L'INSECTICIDE....... 25 CENTS.
Prix de la mort aux Rats....... 25 Cents.

Chez M. E. H. DOUCET, Rue Craig, No. 485, Montréal
24 avril. 189—smk E

LA SEULE LIGNE D'EXPRESS AMERICAINE QUOTIDIENNE de MONTREAL

Pour Ogdensburg, Prescott, Brockville, Kingston, Oswego, Rochester, Toronto, Niagara et Lewiston.

Nouveaux steamers avec cabines en haut : *EMPRESS*, Capt. L. C. Couvrette, B. C., et *LORD ELGIN*, Capt. J. H. DeWitt.

Un des steamers susdits laissera le Canal au Bassin, tous les matins, excepté les dimanches, à 7 heures, et Lachine à l'arrivée du convoi de 9 heures, partant de la station Bonaventure pour OGDENSBURGH et PRESCOTT, arrêtant au Côteau Landing, Cornwall et aux ports intermédiaires pour venir en connexion avec les magnifiques steamers de Lac *Ontario, Bay State* et *Cataract*, qui sont en rapport avec toutes les lignes de chemin de fer sur le côté nord et sud du Lac Erié pour tous les points sud et ouest, et par un bâteau allant en droite ligne de Buffalo à Cleveland, Détroit, Milwaukee, Chicago et aux ports intermédiaires.

Pour les billets de passage, on peut s'en procurer de H. ST. DIZIER, 93, (nouveau numéro), Grande Rue St. Jacques, ou aux Hôtels ; C. C. McFALL, agent pour billets, Quai du Canal, ou à

OWEN LYNCH, Agent,
19 mai—210 x k E 55 et 56, Rue Commune.

MAGASIN DE CHAUSSURES

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 133, Rue Notre-Dame,

MONTRÉAL,

COIN DES RUES NOTRE-DAME & GOSFORD

1re porte après le Jardin du Gouvernement,

ENSEIGNE DE LA

BOTTE ROUGE.

On trouvera à ce magasin toute espèce de CHAUSSURES confectionnées d'après les dernières modes d'Europe et d'Amérique.

POUR DAMES :

Bottines en Satin,
En Maroquin,
En Veau Français

— AUSSI : —

Sandalles en Tapis,
En Maroquin, &c

POUR MESSIEURS :

Bottes,
Bottines,
Souliers,

EN CUIR VERNIS, EN VEAU FRANÇAIS, EN PEAU DE CHÈVRE, &c.

☞ *Prix modérés et à la portée de toutes les bourses.* ☜

JOS. VALADE,
25 avril—690 Propriétaire.

AVIS.

Je donne avis que j'ai nommé et appointé CHARLES A. BRAULT, Ecuier, Notaire, comme SOUS-AGENT de la Corporation de l'ASSURANCE LE LONDON CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

ROMEO H. STEPHENS,
Agent.
Montréal, 11 mai 1866 | 204

Province du Canada,
District de Montréal.

Dans la Cour Superieure.

No. 414.

AVIS est par les présentes donné que Dame FRANCIS TAIT DAWSON, épouse de Noah J Adams, de la Cité et du District de Montréal, briquetier et commerçant, a, ce jour, institué une action dans la dite Cour, en séparation de biens, contre son dit mari.

A. & W. ROBERTSON,
Avocats de la Demanderesse.
Montréal, 18 juin 1866.—238 um

La Sarspareille d'Ayer

℞ Est un extrait concentré de la racine choisie, combinée de telle sorte avec d'autres substances d'un plus grand pouvoir altératif, qu'elle offre un antidote effectif pour les maladies que la SARSPAREILLE est réputée guérir. Un tel Remède est certainement désirable pour ceux qui souffrent de maladies écrueilleuses, et celui qui accomplira cette guérison sera réellement d'un service immense à cette classe nombreuse de nos concitoyens affligés. Combien complètement ce composé fera l'affaire, cela est prouvé par des expériences qui ont été faites dans des cas les plus graves comme ceux qui suivent :

Scrofule, Eruptions scrofuleuses, Maladies de la Peau, Boutons, Pustules, Eruptions, Feu de St. Antoine, Erysipèles, Salt Rheum, Teigne etc.

Le Syphilis est chassé du système par l'usage prolongé de cette SARSPAREILLE, et le patient est laissé en bonne santé comparativement.

Les maladies causées par la Scrofule dans le sang sont souvent presqu'aussitôt guéries par cet EXTRAIT de SARSPAREILLE.

Ne dédaignez pas cette précieuse médecine parce que vous avez été trompé par quelque chose qui se donnait pour de la SARSPAREILLE et qui n'en était pas. Quand vous aurez fait usage du REMÈDE AYER, alors, mais alors seulement, vous connaitrez les vertus de la SARSPAREILLE Pour les particularités des maladies qu'elle a guéries, nous vous référons à l'Almanac Américain de Ayer que l'agent fournira *gratis* à tous ceux qui le demanderont.

Les PILULES CATHARTIQUES de AYER sont bonnes pour la guérison de la Constipation, de la Jaunisse, de la Dyspepsie, de l'Indigestion, de la Dyssenterie, des Maux d'Estomac et de Tête, du Rhumatisme, du Mal de Cœur provenant d'un estomac en désordre, de l'inaction morbile des Entrailles, de la Perte d'Appétit, des Maladies du Foie, de l'Hydropsie, de la Goutte et de la Névralgie.

Elles sont enduites de sucre, en sorte que les personnes les plus sensibles peuvent les prendre agréablement. Elles sont le meilleur apérient du monde pour l'usage des familles.

Préparé par le Dr. J. C. AYER & CIE, Lowell, Mass.

A vendre par les pharmaciens de Montréal, et par les Négociants de Médecine partout.

BARNES, HENRY & CIE.,
Agents en Gros pour le Bas-Canada.
19 juin. 235

CHARLES NELSON

(SUCCESSEUR DE THOMAS DAVIDSON,)

QUINCAILLIER!

EN GROS ET EN DÉTAIL,

Ouvrages en Fer-Blanc vernis, unis et estampés,

CATHEDRAL BLOCK.

267, Rue Notre-Dame. 297,

MONTRÉAL.

Quincaillerie, Coutellerie, Vaisselle galvanisée en argent, en argent allemand et d'Angleterre ; Vaisselle creuse, relevée et émaillée ; Appareils de Bain, Corniches Ustensiles de Jardin, Couchettes en fer, etc., etc.

C. NELSON.
26 mai tm—217

A VENDRE,

100 tonnes WHISKEY
SUCRE et SIROP raffiné au prix de la raffinerie
THES,
CAFÉ,
INDIGO,
RIZ,
EPICERIES,
ALUN,
CASSE,
CLOUS de Girofle,
CHANDELLE de Baleine de Belmont, HUILE de Loup Marin et de Morue, SODA à Laver, SODA Bicarbonate, GIN de DeKuyper en caisses rouges et vertes, meilleur SAVON anglais, COUPEROSE, NOIR DE FUMÉE, et un assortiment considérable d'Epiceries de toute sorte.

AMABLE PREVOST & Cie.
216 et 217, Rue des Commissaires.

Toujours disponible les meilleures marques de FARINE forte et autres FLEUR en quarts et en poches.

Aussi, LARD, SAINDOUX, &c., &c.

AMABLE PREVOST & Cie.
216 et 276 Rue des Commissaires
25 juin—240 a k

AVIS.

Wm. MIDDLETON & Cie

ONT OUVERT UN BUREAU

AU

No. 17½, Rue Lemoine

POUR

LA COMMODITÉ DE LEURS PRATIQUES ET DEMANDENT QUE TOUS LES ORDRES SOIENT ENVOYÉS A CE BUREAU SEULEMENT.

29 mai 218

NOEL PRATT

MEUBLIER ET SCULPTEUR

DE GOUT ET DE FANTAISIE

39, Grande Rue St. Laurent

Remercie sincèrement ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour, et informe le public qu'il tiendra toujours en magasin un grand assortiment de MEUBLES de goût, de fantaisie et unis, tels que : Ameublements de Salon, Salle à Diner et Chambre à Coucher, Side-Boards, Couchettes Françaises à coins ronds, Sofas, Chaises en Crin, Bureaux, Lavemains avec dessus en marbre et en bois, &c, &c.

Il fera aussi à ordre, comme par le passé, tous les Meubles qu'on voudra lui commander.

24 avril—189tmk

PROVINCE DU CANADA,
District de Montréal.

Cour Supérieure, Montréal.

No. 273.

Dans l'instance

Le MAIRE, les ECHEVINS et les CITOYENS de la Cité de Montréal,

Requérants en expropriation sur la Rue Notre-Dame.

ET

THOMAS JENKING, Ecuyer, de la cité et du district de Montréal,

Propriétaire.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé, au Greffe de cette Cour, la somme de dix mille quatre cent vingt-neuf dollars dix-sept centins, prix et compensation de l'immeuble acquis par eux par voie d'expropriation forcée, et suivant le statut 27e et 28e Victoria, chapitre 60, et dont la description est comme suit, savoir : Un morceau de terre borné en front par la rue Notre-Dame, du côté nord-est par le Gouvernement Provincial, du côté sud-ouest par Olivier Berthelet (Delle. Thérèse Berthelet) et en arrière par le restant de la propriété de Thomas Jenking.

Et il est ordonné que, par un avis à être inséré deux fois par semaine, pendant trois semaines consécutives, dans deux papiers-nouvelles de cette cité de Montréal, l'un en anglais et l'autre en français, toutes personnes ayant droit de former opposition sur tels deniers, fussent appelées et notifiées et elles sont par les présentes appelées et notifiées d'avoir à le faire par écrit au Greffe de la dite Cour, dans les six jours qui suivront la dernière insertion du présent avis, pour être procédé sur icelles suivant la loi.

HUBERT, PAPINEAU ET HONEY,
P. C. S.

Bureau du Protonotaire,
Montréal, 20 juin 1866. 249

Département des Finances,

DOUANES.

Ottawa, 14 juin 1866.

Avis aux Marins.

Phares, Golfe St. Laurent, Ile du Prince Edouard.

Le Gouvernement de l'Ile du Prince Edouard a donné avis, qu'un Phare a été érigé récemment sur la Pointe Nord de cette Ile, dans la latitude 47°, 3°, 46" N., et longitude 63, 59, 9" O. La lumière est à une hauteur de quatre-vingt pieds au-dessus de l'eau et montre une lumière blanche fixe.

Par ordre,
R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.
6 juillet—249

CORPORATION DE MONTREAL.

QUARTIERS

Ouest, St. Laurent et St. Louis.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété les Rôles de Cotisation des Quartiers OUEST, ST. LAURENT et ST. LOUIS de cette ville ; que copies des dits rôles ont été confiées à l'un d'entr'eux à leur Bureau, en l'Hôtel-de-Ville, où elles seront ouvertes à l'inspection et examen de tous les intéressés d'ici à JEUDI, le DIX-NEUVIEME jour de JUILLET courant ; et que les dits Cotiseurs s'assembleront à leur Bureau susdit VENDREDI, le VINGTIEME jour de JUILLET courant, à DIX heures de l'avant-midi, pour reviser leur cotisation des biens-fonds inscrits aux dits rôles de cotisation, et que là et alors ils entendront et examineront toutes plaintes relativement à telle cotisation des biens-fonds qui pourront leur être soumises.

JAMES C. BEERS,
DANIEL FARRELL,
RÉMI LAMBERT,
WILLIAM DOUGLAS,
JEAN BTE. ALLARD,
COTISEURS.

Bureau des Cotiseurs,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 2 juillet 1866 246 c 1

SEULE
LIGNE DIRECTE

Pour la France.

NOUVELLE LIGNE DE STEAMERS DE PREMIÈRE CLASSE DE LA

Compagnie Générale Transatlantique

ENTRE

NEW-YORK et le HAVRE

TOUCHANT A BREST.

Les magnifiques Steamers de cette ligne favorite pour le continent, partiront du pier No. 5 North River, savoir :

Ville de Paris, Capt. Surmont.	Samedi,	16 juin
Lafayette, Capt. Lemarie....	"	30 juin
Napoléon III, Capt. Bocandé..	"	17 juillet

PRIX DU PASSAGE EN OR

Première cabine. $135 | Seconde cabine.. $

Y compris le vin de table pour l'une et l'autre cabine.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest seront pourvus de coupons des chemins de fer moyennant $5 pour les premières et $ pour les secondes.

Les bagages seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.

Soins médicaux gratuits.

Pour plus de détails s'adresser à

GEO. MACKENZIE, Agent,
58, Broadway, New-York
T. W. GRIFFITH & CIE, Agents
23 mai—179 sm à Montréal.

LeBlanc, Cassidy & Piché

AVOCATS,

ENCOIGNURE DES RUES CRAIG ET ST. GABRIEL,

MONTREAL.

10 février. —128

Application au Parlement.

AVIS est par le présent donné qu'application sera faite au Parlement Provincial, à sa prochaine session, pour faire passer un acte pour confirmer et établir l'examen de vérification de J. Dignan, A. P. de la partie du township de Grenville, et pour corriger les titres et actes applicables aux terrains dans la 6ème, 7ème et 8ème concessions du dit township.

Grenville, 1er janvier 1866—214 dm

Application au Parlement.

AVIS est par les présentes donné que les soussignés feront application, à la prochaine session du Parlement Provincial, pour un acte d'incorporation de la Société de Tempérance, section St. Joseph, sous le nom de "Caisse de la Société de Tempérance de Montréal, section St. Joseph."

CHS. S. RODIER, junior,
ANDRÉ LAPIERRE,
JOACHIM DUBRUL,
THÉOPHILE ROBERT,
ADOLPHE LEROUX,
J. HAMELIN,
FRS. FRÊNE,
LOUIS FORTIN,
DAMASE BÉRIAU,
ET AUTRES.

Montréal, 16 mai 1866—208 dm

Résidence Suburbaine à Vendre,

Cette BELLE PROPRIÉTÉ dans le dans le Faubourg St. Antoine, et sur la Rue Dorchester Ouest, connue sous le nom de ROSE PRÉ, et devant la demeure de feu GEORGE DESBARATS, Ecuier. Le terrain a 170 pieds d'extrême profondeur, sur une largeur de 330 pieds, et contient plus de 110,000 pieds en superficie. La Maison est en pierre de taille, à deux étages, rez-de-chaussé et mansardes, 54 pieds sur 50, Jardin d'Hiver, 50 x 24, Serres Chaudes pour Raisin, etc., 119 x 18, Etables, Remises, etc. Le Jardin est parsemé d'arbres fruitiers en pleine vigueur, et les Vignes produisent des récoltes abondantes. Le site est un des plus beaux de l'Ile de Montréal, et le tout forme une des Résidences les plus complètes et désirables des environs de Montréal.

Les personnes qui désireront visiter cette Propriété, dans l'intention d'acheter, sont priées de s'adresser, ainsi que pour autres renseignements,

D. R. STODART,
Courtier, Agent, etc.,
48, Grande Rue St. Jacques.
7 fév. j—125

Dr. C. F. F. TRESTLER

DENTISTE CANADIEN-FRANÇAIS,

No. 122, —RUE CRAIG—No. 122

(Vis-à-vis la Rue Côté)

1e Août. —38

Dr. BELLE

CHIRURGIEN DENTISTE,

No. 471, RUE CRAIG, No. 471,

(*Vis-à-vis le Champ-de-Mars.*)

14 mai—a 205

ETABLISSEMENT

Hydrothérapique de Montréal,

Hydrothérapie rationnelle. Traitement spécial des Maladies Chroniques, Nerveuses, Rhumatismales, de la Peau, des Voies Digestives, Genito-Urinaires,

296, Rue Dorchester.

G. S DE BONALD, M. D C. M., Membre de la Société Impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de France, &c, &c, &c.

22 février—138 a k

Marchand et Archambault

AVOCATS,

No. 43, RUE ST. VINCENT, AU SECOND,

Montreal.

MM. M. et A. suivront les Cours des Districts de Joliette et d'Iberville et le Circuit de Verchères.

MÉD. MARCHAND | P. A. O. ARCHAMBAULT
3 avril. 171

La Compagnie

D'ASSURANCE et de PLACEMENT

DES CITOYENS.

BUREAU :—BATISSES UNION.

MONTRÉAL.

3 janvier. 96—a

LA MINERVE!

Journal Politique et Commercial

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR

DUVERNAY, FRERES,

Rue St. Vincent, No. 16.

TROIS EDITIONS,

Quotidienne, Semi-Quotid, et Hebdomadaire.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE.......... $6.00
" SEMI " $4.00
" HEBDOMADAIRE.......... $2.00